



PORT OF QUEBEC.

EXPORTS...1809.

Table of exports from the Port of Quebec in 1809, listing various goods like wheat, flour, sugar, and other commodities with their respective quantities and values.

IMPORTS.

(Dutiable Articles only.)

Table of imports to the Port of Quebec, listing goods such as foreign wine, brandy, sugar, and other items with their quantities.

the regulation of a Common, for the making of any Turnpike Road, or for granting to any Individual or Individuals, any exclusive right or privilege whatsoever, or for the alteration or renewing of any Act of the Provincial Parliament for the like purposes.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBERS.—HYSON SKIN TEA, INDIGO, single and double refined SUGAR, and an assortment of DRY GOODS, suitable to the season.

PUBLIC NOTICE is hereby given to all persons indebted to the undersigned prior to the month of July, 1809, that they are requested to make immediate payment of their accounts to JOHN COLTMAN and JOHN ROSS, Esqrs.

JUST RECEIVED by the Subscriber.—A few Boxes SPERMACEET CANDLES, fashionable SILKS, & Silk Handkerchiefs, Velvet Bindings, and other GOODS, to be had cheap for READY MONEY.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER, for Ready Money, the Stock in Trade of a Shop, consisting of a great variety of MILLINERY.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER.—10 Pipes good PORT WINE. 6 Ditto London Particular MADEIRA, 16 Ditto excellent FAYAL, brought by Capt. Potts.

LATELY arrived by the PRINCE OF WALES, Capt. West, from London and for sale by the Subscribers.—A quantity of best SWEDISH HORN PAINTS, consisting of White, Spanish, Brown, Yellow; bright ditto, and a few in kegs!

NOTICE.—The Subscriber respectfully informs his friends and the public in general, that he has taken into co-partnership Mr. WILLIAM THOMPSON, late of Montreal; and that from and after the 12th instant, the business will be carried on under the firm of SHEA & THOMPSON.

UNION HOTEL AND COFFEE HOUSE. TO BE LET for one or more years from the first day of May next, the spacious buildings and premises called the Union Hotel and Coffee House.

NAILS FOR SALE at Mr. HENRY BLACK'S STORE.—3 Casks 8d Rose. 3 do. 10 Rose. 5 do. 24 Rose.

TO BE LET.—The House No 6, Mountain-Street, belonging to the Estate of the late DANIEL FRASER, Taylor.—Apply to Mrs. FRASER on the premises.—Quebec, 15th Feb. 1810.

ADVERTISEMENTS.—All persons indebted to the Succession of the late Mr. DANIEL FRASER, Taylor, are hereby notified, that all the ACCOUNTS due to the said Succession which may remain UNSETTLED on the 20th MARCH next, will, on that day be put into the hands of an Attorney to be recovered according to Law.

BY PRIVATE SALE FOR READY MONEY ONLY. A FEW pieces of fashionable Sarinets for Lady's Gowns, Black do. Lutestrings and Florentines, Velvet Trimmings, Black and coloured Silk Handkfs. and Gloves, 5 Bales Cloth, 2 Trunks Shawls, 3 ditto Calicoes, 3 Bales Slops and other goods.—Apply to JAS. GRAY, A. & B. Quebec, 29th Novr. 1809.

TO LET.—And possession given the first of May next, a STORE situate in Fabrique Street No. 12.—Apply to JAMES TORSCADEN on the Premises.—Quebec, 17th January, 1810.

FOR SALE on Reasonable Terms by the Subscriber No. 7, St. Peter's Street, for Ready Money, Short Credit or Bills of Exchange, 25 Puncheons Strong and high flavoured Jamaica SPIRITS, 10 Chests Hyson Skin TEA, of a superior quality, LOAF SUGAR in small Lots for families, A few Bottles LIQUEURS, 2 Japanned Dressing Boxes and a Tea Service of China. JOHN JONES, Quebec, 24 January, 1810.

DEPUTY COMMISSARY GENERAL'S OFFICE, QUEBEC, 9TH FEBRUARY, 1810. WANTED for the supply of His Majesty's Forces in Lower Canada, Nova Scotia, New Brunswick, &c. FIFTEEN THOUSAND AND SIXTY-TWO BARRELS FINE FLOUR.

TO BE SOLD, by the SUBSCRIBERS, at Private Sale.—3 Pipes fine Brazil Madeira Wine, 3 do. L. P. old do. 2 Hhds. do. do. 3 Pipes L. M. do. do. Quebec, 2d Jan'y. 1810. JONES & WHITE.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBERS.—4 pipes excellent Port Wine, 20 pipes Teneriffe do. 50 tierces Rice, 15 hogheads Leaf Tobacco, 2 tons Copper in Bolts, 9 chests Single Tea, 1700 bushels prime Wheat, 110 do. Pease, 50 M. feet of Square Pine Timber, 20 M. feet of do. Oak, 15 M. feet of second quality do. A few Cords of Lashwood, One 7 inch patent Cabinet, A few coils Cordage, 40 bolts bleached Canvas, And a few chaldons of Coals. JOHN MURE & Co. Quebec, 6th Dec. 1809.

FOR SALE, AT ST. ROCK'S SOAP and CANDLES.—THOMAS WEBSTER. Quebec, 29d November, 1809.

PROVINCE DU } CHAMBRE D'ASSEMBLEE } BIA CANADA. } SAMEDI, 3e. FEVRIER, 1810. RESOLU qu'après la fin de la présente Session avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill privé ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque commune, pour ouvrir quelque chemin de Barrière, ou pour accorder à quelqu'individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renouveler quelque acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de telle application qu'on se proposera de faire dans la Gazette de Québec et dans un des Papiers Publics du District, s'il y en a, et par une Affiche posée à la Porte des Eglises des Paroisses qui pourront être intéressées à telle application ou à l'endroit le plus public s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois au moins avant que telle Pétition soit présentée.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER, —100 Barrels Tar, 2 large Anchors 12 & 16 cwt. 200 Gross Corks of a superior quality. An assortment of PAINTS of the best quality, consisting of Venetian Red, Spanish Brown, Fine Green, Yellow and Blue.—A few Kegs Red Lead—Putty in bladders, Coppers.—Likewise, a General Assortment of WOOLLENS, CALIMANCOES, DURANTS and HARDWARE. BENJ. TREMAIN. No. 5, St. Peter's Street.

AN Excellent PHILOSOPHICAL APPARATUS having been entrusted to the Subscriber, by the patronage of the GOVERNOR of this Province, he takes this early opportunity of informing the public, that he will deliver a course of LECTURES on NATURAL PHILOSOPHY, to commence with the first Monday in January next.—Those young Gentlemen who are desirous of obtaining a knowledge of this, the most agreeable and interesting of all the Sciences, will, it is hoped, avail themselves of this opportunity. The Subscriber also gives notice that he is now enabled to admit a greater number of Pupils into his School than formerly, as he has engaged two Ushers to assist him; one of whom teaches the French language with correctness. JOHN STRACHAN. Cornwall, Upper Canada, Sept. 11, 1809.

ADVERTISEMENT.—The Subscriber having been appointed Curator to the vacant Estate of the late ROBERT FLETCHER, Esquire, deceased, requests all persons having claims on the said Estate to forward them to him duly authenticated for adjustment; and also, that all persons indebted to said Estate do come forward and pay him. He further requests such persons as may have Property in their hands belonging to the said vacant Estate to notify it to him at his Agency and Commission Office, Rue sous-le-fort. Quebec, 1st November, 1809. JOHN MUNRO.

NOTICE.—The Commissioners for removing the Old Walls and Fortifications of the City of Montreal give Notice, that on TUESDAY the THIRD DAY of APRIL next, they will proceed to dispose of by Public Sale according to Law, Thirteen Lots of Ground along the Little River, behind the said City, beginning at the prolongation of St. Gabriel's Street, and proceeding Southerly to the range of St. Urbain's Street. Each Lot will contain 60 feet in front by 90 feet in depth. The Sale will be made at the COURT HOUSE of Montreal, and commence at ELEVEN o'Clock in the forenoon. The Conditions of Sale, and for Building on said Lots will be communicated by the Secretary to the Commissioners; and the Plan of the Lots can be seen at Mr. LOUIS CHARLAND'S Office, Surveyor to the Commission. By Order of the Commissioners, Ls. CHABOLLEZ, Secretary. Montreal, 23d Sept. 1809.

THE QUEBEC SHEET ALMANACK for 1810, containing an English and French Calendar, and a variety of useful matter. Sold at J. Neilson's, Quebec, Mr. Sill's, Three-Rivers, Mr. Donaire's, Berthier, and at Montreal. Quebec, 30th Nov. 1809.

FOR SALE AT THIS OFFICE. Two Sets of the four quarters of the World, mounted on rollers and superbly colored, viz. Europe, by Enouy, 12th May, 1809. Africa, by Arrowsmith, 1802. Asia, do. 1801. America, with all the discoveries to 1805. Also, Maps of Upper and Lower Canada, &c. Quebec, 23d November, 1809.

JUST PUBLISHED.—Price 2s. each and 30s. per Doz. THE QUEBEC POCKET ALMANACK, for 1810, containing an English and French Calendar, a List of the Principal Officers of Government in England, a Civil List and Military Register of the Provinces of Upper and Lower Canada, Clergy, Militia, &c. Sold by J. NEILSON, Quebec; Mr. SILL'S, Three Rivers; Mr. BONDY, Berthier and Mr. J. BROWN, Montreal. 10th Jan. 1810.

A FEW sets of Strong English made HARNESS, Black and Red Morocco Leather, dressed Sheep Skins, and a second hand 10 1/2 inch Cable, for Sale. HENRY BLACK. Quebec, 15th Novr. 1809.

TO BE SOLD, by the SUBSCRIBERS, at Private Sale.—3 Pipes fine Brazil Madeira Wine, 3 do. L. P. old do. 2 Hhds. do. do. 3 Pipes L. M. do. do. Quebec, 2d Jan'y. 1810. JONES & WHITE.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBERS.—4 pipes excellent Port Wine, 20 pipes Teneriffe do. 50 tierces Rice, 15 hogheads Leaf Tobacco, 2 tons Copper in Bolts, 9 chests Single Tea, 1700 bushels prime Wheat, 110 do. Pease, 50 M. feet of Square Pine Timber, 20 M. feet of do. Oak, 15 M. feet of second quality do. A few Cords of Lashwood, One 7 inch patent Cabinet, A few coils Cordage, 40 bolts bleached Canvas, And a few chaldons of Coals. JOHN MURE & Co. Quebec, 6th Dec. 1809.

FOR SALE, AT ST. ROCK'S SOAP and CANDLES.—THOMAS WEBSTER. Quebec, 29d November, 1809.

PROVINCE DU } CHAMBRE D'ASSEMBLEE } BIA CANADA. } SAMEDI, 3e. FEVRIER, 1810. RESOLU qu'après la fin de la présente Session avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill privé ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque commune, pour ouvrir quelque chemin de Barrière, ou pour accorder à quelqu'individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renouveler quelque acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de telle application qu'on se proposera de faire dans la Gazette de Québec et dans un des Papiers Publics du District, s'il y en a, et par une Affiche posée à la Porte des Eglises des Paroisses qui pourront être intéressées à telle application ou à l'endroit le plus public s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois au moins avant que telle Pétition soit présentée.

RESOLU, Que s'il est présenté pendant cette Session, quelque pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill privé ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque commune pour ouvrir quelque chemin de Barrière ou pour accorder à quelqu'individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renouveler quelque acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de telle application dans la Gazette de Québec, et dans un des Papiers Publics du District, s'il y en a, et par une Affiche posée à la Porte des Eglises des Paroisses qui pourront être intéressées à telle application, ou à l'endroit le plus public s'il n'y a point d'Eglise pendant deux semaines avant qu'un Bill soit introduit aux fins de la dite Pétition. ORDONNE, que les deux résolutions sus-dites soient publiées pendant quatre semaines dans la Gazette de Québec pour l'information de toutes personnes qui pourroient s'y trouver intéressées. Attesté, Wm. LINDSAY, Greffr. Assés.

A VENDRE par le Soussigné, du Thé Hyson Skin, de l'Indigo, du sucre simple et double raffiné et un assortiment de marchandises sèches convenables pour la maison. WILLIAM HENDERSON & Co. Quebec, le 28 Nov. 1809.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à toute les personnes qui se sont endettées envers le Soussigné avant le mois de Juillet 1809, qu'elles sont priées de payer immédiatement leurs comptes à J. Coltmán et J. Ross Ecuyers, qui sont par lui pleinement autorisés de donner des quittances, et tous ceux qui ont des prétentions sur le Soussigné sont aussi priés de lui envoyer leurs comptes afin qu'ils soient arrangés. Quebec le 4 Octobre 1809. JAMES MITCHELL.

NOUVELLEMENT reçu par le Soussigné, Quelques boîtes de chandelles de blanc de balaine, soies à la mode et mouchoirs de soie, rubans de velours et autres marchandises, à bon marché, pour argent comptant. JAS. GRAY Enc. & Court. Quebec, le 1er Janvier, 1810.

A VENDRE par le SOUSSIGNE' pour argent comptant. UN FOND de MAGASIN consistant en une grande variété d'ARTICLES de MODES. Quebec, 4 Janvier 1810. R. LELIEVRE.

A VENDRE par le SOUSSIGNE'S. 10 Pipes de bon Vin de Port. 6 Do. de Madère Particulier de Londres. 16 Do. de Fayal, apporté par le Capit. Potts. 200 Quintaux de Morue prise cette année. 140 Couples de gros Poissons verts. 2000 Planches d'un pouce. Du Rum distillé de Melasse, d'une bonne qualité, quelques barriques d'huile de Marsouin, du Bled marseillais, des Pois blancs et verts, de la Fleur fine, sèche au fourneau, du biscuit et de la Cassonade. PETER BREHAUT & Co. Quebec, le 28 Septembre, 1809.

RECEMMENT arrivé de Londres par le Prince of Wales, Capitaine West, et à vendre par le Soussigné, Une quantité de meilleure Fer Stueils, des Peintures constant en Blanc, Brun Espagnol, Jaune; Du clair, et de l'Ocre, en barils de 4 Quint. chaque; de l'Huile préparée en croches de 10 1/2 galons, Noir Anglon, d'excellent Vinaigre en tonnes et en jarres, Gilets d'hiver, Tapissierie, Gobelets de verre, chemises de toile, Do de coton, toiles peantes, fil, bas et ficelles, dont ils disposeront à des prix modérés pour de l'argent comptant. Aussi quelques bouquets de sucre en pain. Quebec le 29 Nov. 1809. WAGNER & RITCHIE.

AVIS. LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le Public en général qu'il a pris comme associé Mr. William Thompson ci-devant de Montréal; et que depuis et après le 12 du courant, les affaires seront conduites sous le nom de SHEA & THOMPSON; il informe en même temps le public qu'ils ont une provision des meilleurs matériaux dans leur branche, qu'ils accommoderont, pour leurs pratiques, au plus court avis et de la manière la plus élégante. Ils ont aussi une quantité de soulers de femme, convenables aux marchands de la Ville et des Campagnes, qu'ils vendront aux conditions les plus avantageuses pour argent comptant ou à court crédit. En conséquence de la transaction ci-dessus, il juge nécessaire de prier tous ceux à qui il doit d'envoyer leurs comptes afin qu'ils soient payés et ceux qui lui doivent sont instamment priés d'arranger leurs comptes, particulièrement ceux qu'il a laissés aller au delà du terme ordinaire de crédit. Quebec, 10 Fév. 1810. JOHN SHEA.

PROVINCE OF } HOUSE OF ASSEMBLY, } LOWER CANADA. } SATURDAY 2d February, 1810. RESOLVED, that after the Close of the present Session, before any petition is presented to this House for leave to bring in a private Bill, whether for the erection of a Bridge or Bridges, for the regulation of a Common, for the making of any Turnpike Road, or for granting to any individual or Individuals, any exclusive right or privilege whatsoever, or for the alteration or renewing of any Act of the Provincial Parliament for the like purposes; notice of such application shall be given in the Quebec Gazette, and in one of the Newspapers of the District, if any is published therein, and also by a notice affixed on the Church Doors of the Parishes that such application may affect, or in the most public place, where there is no Church, during two months at least before such petition is presented. RESOLVED, that if during the present Session, any petition is presented to this House for leave to bring in a private Bill, whether for the erection of a Bridge or Bridges, for

YESTERDAY'S BURLINGTON MAIL.

WASHINGTON, January 27. The war breeze has entirely blown over here—there is not a man in the House now that would dare avow himself an advocate for war—even Lewis of Kentucky, who made the violent speech a few days ago—who took Canada and Nova Scotia as easy as one of his countrymen would take half a pint of Whiskey—who shouldered his fist and showed how fields could be won, has this day, when annoyed by the arguments of his colleague, explained away all the meaning of his violent speech. The inhabitants of Quebec and Halifax may yet sleep in peace—Gen. Densie will not knock at their doors this year.

You could hardly make yourself believe that such a change could be possible, as has taken place here within a few weeks. When Congress first met, nothing was heard but war with England—and immediate war too; they were for fighting without arms and without even a foe. The time is now on the other extreme. Fisk candidly acknowledges this day that the people were not disposed for war—and without that disposition the government could not make war, even if they should declare it.

FEBRUARY 3.

The snow is now, on a level, from two to three feet; and being much drifted, it is expected the roads are so completely blocked up, as to stop the passage of the mails.

FEBRUARY 5.—Mason's bill was not taken up in the Senate this day; the subject before them, the Volunteer Army bill, having excited a more lively turn than was contemplated.

BOSTON, February 6.

Sir John Wentworth, Brigadier General Houghton, Hon. Alexander Croke, and the Hon. Andrew Belcher, were passengers in vessels from Halifax for England, which sailed from the former place January 14.

The property belonging to the lady of the British Ambassador, supposed to have been stolen, has been obtained again, having been left at Philadelphia by mistake.

By the arrival of the Susan and William from Malaga, the editors of the Baltimore Federal Republican have been favoured with a manuscript article from which they copy the following, which is a week later than the dispatches published heretofore.

By letters from the army of the 30th Nov. it would appear that the general had ordered it to advance. The advanced posts were at Villalta and the French had not passed Madrilejo. The dispersion was not so considerable as was at first imagined; and the greatest part of the troops had already joined their respective divisions.

The patriotic Watch Tower, a Malaga paper of the 1st December, gives the following summary:

It appears certain that Girona confounds the haughtiness and pride of Napoleon's invincibles more than they could imagine; and that on the 13th it defended itself gallantly.

The enemy which was collecting towards Lerida and its vicinity, and threatening to besiege that place, have stopped in their arrogant projects; and have occupied themselves solely in robbing, burning and devastating.

It is believed that the Marquis of Alatuyuela, after leaving his division in La Mancha, will return to collect new reinforcements in the country, whence he came.

The public are already informed of the occurrences of La Mancha, of which we have nothing to say, but that if the scandalous habit of dispersing is not remedied, there can be no remedy to our misfortunes.

The English continue at Badajoz and the former place, which they are powerfully fortifying.

The army of Estremadura, which possessed itself of Archbishop's Bridge with great slaughter of the enemy, afterwards proceeded towards Talavera, where it was attacked by the French who were superior in number and it was obliged to fall back over the bridge.

We cannot ascertain with precision the points occupied by the army of the Duke del Parque, but we suppose it to be in the vicinity of Placentia. From the point occupied by those troops to the Bay of Biscay, we know not whether there are any other troops than those which are under the orders of brigadier D. Juan Diaz Porlier, of whose numbers we are ignorant, and which at the close of the last month were at Leon and its neighbour hood.

FEBRUARY 12.

The ship Amelia, has arrived at New-York from Lisbon, in 45 days passage. Her account state that the Portuguese Government, in the name of the Prince Regent, had called for a general conscription, to make up the deficiencies in the army; that the British army had shifted their head-quarters from Abrantes to Quimbra, and that the French army was advancing.

A gentleman, who came passenger in the Amelia, reports, that a British packet had arrived in Lisbon, a few days before he sailed, bringing London dates to Dec. 11; but that they contained no intelligence of interest. He states, that the troops which sailed from Sicily on the 23d Sept. commanded by Gen. Oswald, took possession of the Islands of Zante, Cephalonia, and St. Mark, which formed a part of the Ionian Republic, without resistance; that the Dey of Algiers had demanded an annual tribute from France, and the Consul-refusing to grant it, was imprisoned. The previous Consul Dubous had returned to Paris.

An arrival at New-York from Madeira brings accounts to January 1, at which time the news of Mr. Jackson's dismissal had reached that place; in consequence of which the markets rose immediately. On Christmas day there was a severe gale at Madeira and the Island covered with snow.

The ship Peterson, Capt. Pearce, has arrived in Providence River, from Lisbon. She brings the Providence Gazette of Saturday last London dates to November 29; but their contents are not interesting. It is stated that 10,000 fresh troops, cavalry and infantry, with a large detachment of the wagon train, and considerable supplies of military clothing, were to be embarked immediately for Spain and Portugal.

Marquis Wellesley has arrived in England, and was to kiss His Majesty's hand, at the Levee on the 29th November, as Secretary of State for Foreign Affairs.

Yesterday arrived at this port, the ship Columbine, Capt. Lewis, 47 days from Cadiz. Capt. L. has obligingly furnished us with Cadiz and Seville papers to the latter end of December, and a very particular list of vessels left at Cadiz. The papers give no details of any recent battles; nor announce any political events of magnitude.

An arrival from the West Indies says, "the English have effected a landing, and taken possession of a part of the Island of St. Domingo."

An arrival at New York, from the West Indies, brings accounts of the capture of two French frigates (the remainder of the Toulon fleet destined for Guadaloupe, which had escaped the British cruisers) by a British squadron, about the middle of December.

LEGISLATURE OF MASSACHUSETTS.

Extract from the Answer of the House of Representatives to the Governor's Speech, February 1, 1810.

The people of this Commonwealth are most deeply concerned in the change which has taken place in our National affairs since the last session of this Legislature. If the United States should be involved in war, it is obvious, that not only the sacrifices and privations occasioned by it, would fall most heavily on the commercial states; but also the resources to maintain such a war, must be drawn, principally from them. But however great might be the exertions and sacrifices required in a just and necessary war, we confidently trust that the people of this Commonwealth would always cheerfully sustain them; and forgetting all party distinctions and local interests, would cordially unite, to maintain the rights, and vindicate the honour of the nation. In such a state of things, the administration will be encouraged and strengthened by that approbation of their measures, which every patriotic citizen would readily bestow. But when on the other hand, the people are alarmed by the prospect of a war, the justice and necessity of which they do not clearly perceive, it is their most solemn duty, as well as their right to express these opinions frankly and unequivocally. With these impressions, the House of Representatives cannot refrain from declaring their deep anxiety and concern at the late rupture of the negotiation with the minister of one of the belligerent nations. At the termination of even a prosperous war, we shall still have the present differences to be compromised and settled by amicable negotiation; and it can be presumed that after a long and sanguinary conflict, either party will enter on the discussion with feelings more conciliatory than those which now actuate them. When, therefore, all that can be reasonably expected from suc-

cessful war, seemed to have been attainable by treaty; at the moment when the Minister retired to war producing still power from the government, to settle amicably and permanently on the controversies between the two countries, it is in a high degree distressing, to see the negotiation broken off, for causes which we are unable to comprehend.

We are far from imputing to our national rulers any intention or desire to involve us in war; but the consequences of this rupture may not be under their control, and may lead unhappily to that calamitous issue. The subsequent acts and measures of the government are not calculated to quiet these apprehensions, nor do they appear to us to promise a restoration of friendly intercourse. Invidious restrictions on the trade of foreign nations with whom we are commercially connected, naturally tend to produce retaliation on their part; and every act even of self defence which they may adopt, will in this species of warfare, be considered as a new outrage, and be represented as a new cause of complaint. Thus, although neither party may intend to provoke hostilities, and though there is confessedly no sufficient cause for war at present, yet in such a state of mutual irritation and accumulated collisions, this seems to be the inevitable result. In contemplating this gloomy prospect, it adds greatly to our alarm and apprehension to consider, that such a war would be waged against the nation which forms the only remaining barrier against the universal domination of a single power; and still more, that it would probably entangle us in an alliance with that power, whose friendship has proved fatal to the independence of so many republics and states.

The House of Representatives will readily concur in the exercise of all constitutional means to prevent the calamities which we have so much cause to apprehend, or to prepare to meet them in a becoming manner. In their deliberations on this subject, and on the other important concerns embraced in your Excellency's communication, they will constantly keep in view, that candour and prudence, and that disinterested elevation above all party spirit, which your excellency justly observes are indispensable in this portentous crisis of our affairs, to the safety of our dearest rights and best interests.

Resolves reported in the Senate of Massachusetts on the 8th Feb.

Resolved, That the Legislature of Massachusetts is affected with sincere and profound regret at the late unexpected and sudden termination of the correspondence between the American Secretary of State, and FRANCIS JAMES JACKSON, His Britannic Majesty's Minister, for which they can perceive no just or adequate cause.

Resolved, That it is our anxious wish, that some means may be devised, consistent with the honor of the United States, to resume the negotiations between the two countries, for obtaining reparation of real injuries, and to establish peace and amity, so essential to the interest and happiness of both, upon a permanent basis.

Resolved, That acts of embargoes and non-intercourse, and the whole system of commercial restraints adopted and contemplated by the late and present administration, are impediments to a restoration of our amicable relations with Great Britain, and have proved in the highest degree pernicious to the best interests of this country, and especially of this commercial State. That all the predictions of their opponents have been verified... That by the operation of these acts, the public Treasury has been drained, and brought to the verge of bankruptcy; that the commerce of the country has been palsied, and in a great measure, irretrievably destroyed; that the whole of this important system has become a subject of derision with those it was intended to coerce, and that its mischiefs have recoiled upon our own country.

Resolved, That the temporary suspension of these acts afforded demonstration of the means of the United States to pursue a highly lucrative commerce, even under existing embargoes, and an opportunity which was gladly embraced by our Mercantile Citizens... that during this interval all our shipping was employed, and that our navigation experienced civility and protection from the British Cruisers, whilst it has been constantly annoyed by the depredations of France and her allies.

Resolved, That all measures calculated to produce unnecessary hostility with Great Britain, at all times impolitic and contrary to the true interests of this nation, are at the present crisis peculiarly unfortunate, and ought to be discontinued by all constitutional organs... that our Country is defenceless and our Treasury exhausted... that to fortify one, and replenish the other, will require time, economy, and the advantages of renewed commerce... that, on the contrary, Great Britain is inaccessible and invulnerable, except in one of its provinces, the conquest of which, if it could be effected, would prove a curse and a scourge to ourselves and our posterity.

Resolved, That a war with Great Britain would inevitably lead to an alliance with France, and thus furnish to her ambition the means and the pretences for organizing within the United States, the materials and instruments for schemes of future domination... These materials unhappily abound on the northern frontier, and in our newly acquired territory in the South. From such a contest, the United States, if unsuccessful, would be compelled to retire with a disgraced surrender of the objects of the war, or a successful, by contributing to the downfall of Britain, would be left alone to encounter a power, who, unopposed by the navy of his present enemy, would call into requisition all the resources and energies of our solitary Republic, to defend, in doubtful conflict, our liberties upon our own shores.

PROVINCIAL PARLIAMENT

LOWER CANADA.

HOUSE OF ASSEMBLY.

FRIDAY Feb. 16.—A Petition was presented from divers inhabitants of the city and suburbs of Quebec against Foresters, to whom the petitioners imputed the present high price of provisions.

Referred to a Committee of five members, who are empowered to send for persons and papers and to report a Bill with all diligence.

Mr. Bedard reported to the House that His Excellency would receive the House, with their Address to His Majesty and the two Houses of the United Parliament, on Friday next at two o'clock.

The same member also reported that His Excellency, in answer to the Address of the House, would give orders that an Estimate of the expenses of the Civil Government of the Province should be laid before the House.

A Petition of divers masters of coasting vessels, who navigate between Quebec and Montreal, was presented, complaining of certain Regulations of the Trinity House for the harbor of Montreal.—Referred to a Committee of five members, who are empowered to send for persons and papers and to report with all diligence.

The Bill for discovering purchasers and receivers of stolen goods, was read a second time and referred to a Committee of the whole House to sit on Wednesday.

The Bill for amending the Road Act was read a second time and referred to a special Committee.

A Bill for naming a Provincial agent was read a second time and referred to a Committee of the whole House for Monday.

The House went into a Committee of the whole House on the Bill for amending the Act regulating weights and measures, which went through the bill and reported the same with amendments. Ordered to be ingrossed.

Mr. Bedard, as member, made choice of the Lower Town, and vacated for the County of Surrey.

Ordered that the Speaker issue his warrant to the Clerk of the Crown in Chancery in order that a new writ may issue for Surrey.—Adjourned.

SAFURDAY, 17.—Mr. Taschereau, in the Committee, reported on the expiring Laws.

Ordered that the Clerk of the House do, in future, keep a table of temporary Acts, stating when they will expire.

Mr. Blanchet reported from the Committee on Jacques Morin's Bridge petition.

A petition of divers inhabitants of St. Valier, County of Hertford, in favor of T. A. Gosselin's application, for a Bill for granting him toll, over a bridge built by him, on the river Boyer, was received, read and referred to the Committee on Gosselin's petition.

Mr. Blackwood reported from the Committee on the public accounts of last year.

Resolved, to take into consideration on the 10th March next, the petition against the sitting members for Dorchester.

A Petition from C. H. Gauthier, a Notary's Clerk, stating that he had served his time, but for reasons set forth in the petition, could not obtain his Commission, and praying that

a Bill be brought in for his relief. Received, read and referred to a Committee of five members.—Adjourned.

MONDAY, 19.—Mr. Bourdage, Member for Richelieu, took his seat in the House.

The bill from the Legislative Council, for preventing the forging and counterfeiting of Foreign Bills and Notes, was read the second time, and referred to a committee of the whole House to-morrow.

The House then went into committee on the bill for appointing a Provincial Agent to reside in England, which committee obtained leave to sit again on Monday next.

A committee of seven members was appointed to enquire if any inconvenience arose from the distribution of the Sittings of the Courts of Justice, as they are now fixed by law.

TUESDAY, 20.—The bill for amending the act for regulating weights and measures, was read the third time, and after wards re-committed to a special committee of seven members.

A petition was presented to the House by Mr. Taschereau, from divers shop keepers and dealers in liquors, praying that the proportion between the Gauge and the Gallon may be fixed in the bill before the House for regulating weights and measures; and the said petition was referred to the committee on the said bill.

A bill more effectually to restrain and punish forestalling in the city and vicinity of Quebec, was read the first time, and ordered to a second reading to-morrow.

The House then went into committee on the bill from the Legislative Council relating to counterfeiting, which committee obtained leave to sit again on Friday.

WEDNESDAY, 21.—A Bill to continue the Acts therein mentioned for providing Houses of Correction in the different districts of this Province, was received and read the first time, and ordered to be read a second time on Monday next.

A Bill to continue the Acts therein mentioned respecting Aliens and certain subjects of His Majesty who have resided in France, &c. was introduced and read the first time.

Mr. Blanchet from the Committee to which was referred the Petition of T. A. Gosselin, reported in favor of allowing him a Toll at the Bridge built by him on the River Boyer, for four years, in case that a Bridge should not be built over the said River at the public expense before the expiration of the said time.

The House then went into Committee on the Bill from the Legislative Council for the more effectual discovery and punishment of Receivers of Stolen Goods, which Committee obtained leave to sit again on Monday next.

The Bill for preventing forestalling, &c. was read a second time, and referred to a Committee of the whole House which obtained leave to sit again on Saturday next.

THE QUEBEC GAZETTE.

PROVINCIAL SECRETARY'S OFFICE, QUEBEC, 22d Feby, 1810.

His Excellency the GOVERNOR IN CHIEF has been pleased to make the following appointments:

LOUIS TURGOTON and JEAN BYE, JUSCHEREAU DUSCHESNAY, Esqrs. Justices of the Peace for the District of Quebec.

JAMES HENRY, and JAMES CARBUELL, Master Cutlers and Measurers of Staves.

FRANÇOIS MATHURIN, ditto and do. of Timber, Boards and Planks for the City of Montreal.

QUEBEC:

THURSDAY, FEBRUARY 22, 1810.

The reader will find, in this day's Gazette, extracts from American papers which contain the latest intelligence from Spain. It appears, that, up to the end of December, no event of importance had occurred in that country. The French seemed to be contented to remain on the defensive, and the Spaniards, though they attempt to act on the offensive, do not appear to be sufficiently strong to make any serious impression on the enemy. The intelligence from Spain seems to corroborate the London paragraph which says that Bonaparte had deferred his journey to Spain for six weeks; that is, to the beginning of January.

The latest intelligence from England is contained in the following extract from a ship of the New-York Gazette of the 13th instant, with which we have been very obligingly favored.

New-York, Feb. 13.—The editors of the New-York Gazette have been favoured with a file of Belfast papers to the 9th of December, containing London advices as late as the 2d. Besides the Extracts which follow, we find that the Lady Fellow Packet had arrived in 34 days from New-York, and 19 from Halifax. The London papers say, letters by the packet mention the reception of Mr. Jackson, and seem to exult at the then favourable complexion of the relative situation of affairs between the two governments. They did not, however, calculate on anything being done till the meeting of Congress.

On the 2d of December the 3 per cent. Consols were at 70, and Annuit 23 per cent.

The papers contain Admiral Collingwood's official account of the destruction of the Toulon fleet, which we shall give in a future number.

A circular had been issued by Mr. Perceval, to the members of Parliament, requesting a full attendance on the 23d of January, "the present situation (says he) rendering a full attendance necessary."

The troops from Walcheren had been ordered home; and every preparation was making for the embarkation.

Sir Arthur Wellesley had arrived from Spain, and had accepted the appointment of Secretary of State for Foreign Affairs.

Tranquillity had been restored at Covent Garden Theatre.

LONDON, Dec. 2.—It is reported that Lord Camden has determined to resign.

We are assured that a gentleman who has recently arrived from Paris, brings the report of the occasion of the remarkable assemblage of Royalty in that capital, which certainly carries an idea of great probability, as the projected assumption of the title of Emperor of Germany. It is asserted to be the intention of Napoleon to make overtures of pacification to this country, in concurrence with the Monarchs who are now assembling at Paris. This is not unlikely, particularly as we are told, that the journey of Bonaparte to Spain has been put off for six weeks.

Bonaparte is said to have written to the Emperor Alexander, solemnly assuring him that he would not molest any part of Russian Poland. Permission is given by Alexander for Danish and French privateers to enter Russian ports, and the disposal of their prizes to be left to the Consuls of the country to which the captors belong.

The Ambassador from Persia, who has been for some time expected, has arrived at Plymouth, in the Formidable, from Malacca.

The King of Holland issued on the 3rd inst. two additional decrees, directed to the object of preventing all commercial intercourse with this country.

Intelligence is said to have reached government of a plan formed by Bonaparte to throw new obstacles in the way of the expected adjustment of our differences with the United States. Immediately after his arrival at Paris he called a meeting of his Ministers, at which the Russian and Danish Ambassadors assisted, for the purpose of devising the most effectual means of inducing America to join in the Continental league against the naval power and commercial interests of Great Britain.—The leading idea which suggested itself, is stated to have been the closing of the ports of Russia, Sweden and Denmark, against the American flag, upon the principle of the facilities which it continued to afford to the introduction into the Baltic of colonial produce, and the manufactures of England. With the precise results of the deliberations of this extraordinary meeting we do not intend to be acquainted, but we understand that Count Pulkoff, the Russian Minister at Paris, was preparing to embark for the United States, with the full force of his Court, to enforce, by negotiation, the views of Napoleon.

The recent high price of provisions has raised an outcry against those who buy provisions in the country, to sell again in town; and, we find, that a Bill has been introduced into the House of Assembly, in consequence of a petition from a number of the inhabitants of Quebec, for preventing that practice.

We are afraid that the Petitioners have taken the offer for the cause; and that the remedy they propose, would increase the high prices of which they complain. These high prices might,

in that case, be really an evil; for they probably would be caused by scarcity, of which we do not hear that the Petitioners now complain. It is at all times a dangerous experiment to attempt to restrain the natural propensity of individuals to better their condition. Liberty in this respect, seems to be the foundation of all public prosperity, and the test of good government. This propensity ought only to be restrained where it interferes with the liberty of other individuals, where decency is used, or where it may be dangerous to the public morals, and the general security.

POLICE.

WEEKLY SITTINGS, Saturday, 17th Feby. 1810.

JOHN CANNON of Quebec, Master Mason, was sentenced to pay a fine of 10s. with costs, for not keeping the Stairs opposite his house free from ice and snow.

ETIENNE BOIS, of Quebec, Hair Dresser, was sentenced to pay a fine of 10s. with costs, for neglecting to remove the cahots, in the road opposite his land in the banlieu of Quebec, and 2s. 6d. for labour applied to that effect, by order of the Surveyor of Roads.

CHARLES MONIER, of Quebec, Yeoman, was sentenced to pay a fine of 5s. with costs, for neglecting his duty as Overseer of the road leading to Old Lorette, but under circumstances in some measure excusable.

* * * Some irregularity in the arrangement of the matter under this head, in the last Gazette, was owing to a press of business in the Printing Office.

THEATRE.

ON Monday Evening, February 26th, 1810, will be presented, (by desire) the favorite play of the CASTLE SPECTRE.

To which will be added, the Farce of FORTUNE'S FROLIC.

Places to be taken and Tickets to be had (as usual) at Mr. Armstrong's Theatre Tavern, and at Mr. Neilson's Bookstore Lower Town.

Boxes and Pit 5s. Upper Box 3s. Gallery 1s. 8d. Doors open at 6, Curtain rise at 7 o'clock precisely.

VIVANT REX ET REGINA.

BY AUCTION.

Will be Sold on WEDNESDAY NEXT the 28th inst. at the Subscriber's Room—at ONE o'clock.

ONE Case Shoe Blacking, One Case Glass Ware, Ten Cases Chocolate, 50lbs. each, Ten Cases Opium,—and A General Assortment of Dry Goods.

THOMAS AYLWIN, Auc. & E. Quebec, 22d Feby. 1810.

HOUSE OF ASSEMBLY.

SATURDAY, 17th February, 1810.

RESOLVED; That this House will, on Saturday the tenth day of March next, take into consideration the ground and reasons of complaint contained in the Petition of John Caldwell, Esquire, and others, against the Election and Return of John Thomas Taschereau and Pierre Langlois, Esquires.

ORDERED; That the Returning Officer for the County of Dorchester do deposit the Poll Book of the last Election for that County in the hands of the Clerk of this House, on or before the first day of March next.

ORDERED; That John Caldwell, Esquire, the Petitioner, and John Thomas Taschereau and Pierre Langlois, Esquires, the Sitting Members, do severally deliver to the Clerk of this House, a list of all such Witnesses as they mean to produce on the trial, on or before the first day of March next.

ORDERED; That John Caldwell, Esquire, the Petitioner, and John Thomas Taschereau and Pierre Langlois, Esquires, the Sitting Members, do, on or before the first day of March next, interchange with each other lists of the names of all such voters and voters to which either of the said parties intend to object before this House, and the grounds of their objections, and of all such matters and things as either of the said parties mean to insist upon, contend for or object to before this House.

ORDERED; That notice be given to the Petitioner and to the Sitting Members of all the foregoing Resolutions and Orders.

Attest, Wm. LINDSAY, Jr. Clk. Assy.

PUBLIC NOTICE is hereby given, by Sir JOHN JOHNSON, Bart. and others, of the City of Montreal and Eastern Townships, that an Application will be made to the Legislature during its present Session, praying for a Grant to raise FUNDS by LOTTERY, sufficient to enable them to complete a ROAD now making from Montreal through the Eastern Settlements to Dunham.

Montreal, 19th February, 1810.

PUBLIC NOTICE is hereby given, that JOHN JACKSON, JOHN BEVER, and JOHN MONTGOMERY, of the City of Montreal, will apply to the Legislature this Session, for a Law giving them the EXCLUSIVE RIGHT and privilege of constructing and navigating STEAM-BOATS, or of causing Steam-Boats to be constructed and navigated within the limits of this Province, for the space of fifteen years, to be computed from the first day of May next.

Montreal, 14th February, 1810.

PUBLIC NOTICE is hereby given by EUSTACHE N. LAMBERT DUMONT, Esquire, Seigneur of the Borough and Parish of St. Eustache, that he will apply to the Legislature this Session, to obtain two bills: the one to erect Sluices or Dams in the rapid which is at the place where the Lake of the Two Mountains discharges itself in the river Jesus, between the Seigniorie of Mille Isles, and the Isle Jesus; the other to erect a Toll Bridge on the river Jesus, opposite the lands of the Filloins, in the Parish of St. Therese.

St. Eustache, February 16.

PUBLIC NOTICE is hereby given, that a Petition will be presented to the Legislature this Session, praying for a private Act for erecting two TOLL BRIDGES over the RIVIERE DU SUD, and the branch of the Riviere du Sud.—Quebec, 22d February, 1810.

TO FARMERS AND OTHERS.

TO LET for one or more years and possession given immediately:

A PIECE of LAND situate on the River St. Charles, two miles distant from the City of Quebec, containing about ninety acres of land, fifty four acres of which are in a state of improvement—partly meadow and partly arable land and pasture.

Another piece of land, at the distance of three acres from the above, containing about thirty five acres of land, all under improvement, and the greatest part of it surrounded by the river; together with a farm house, a large barn, shade and stables therein erected. From the situation of this tract of land, it having a gentle slope towards the river, no draining is necessary, and only eight acres of fence are requisite to inclose the whole.

Another piece of land, joining the tract last above mentioned, containing about thirty eight acres, thirty acres of which are under improvement, with a barn thereon erected.

The Lots above described will be let together or separately. But should any Farmer be inclined to take the whole for a number of years, liberal encouragement will be given, and a considerable allowance will be made, yearly, out of the rent for putting the fences in a proper order, and for manuring the meadows.

About fifty acres of the above are in meadow land. Application to be made to P. E. DESBARATS, N. B. He will also let his DWELLING HOUSE situate on the said River St. Charles, together with seven acres of land in the highest state of manure, and all the out houses and buildings thereon erected.

LOST.

IN St. Peter Street—the 4th Vol. of SKETCHES OF THE HISTORY OF MASS.—by HENRY HOLLAND, Esq. To be returned to the Printer.

Quebec 21st Feby. 1810.

ADVERTISEMENT.

THE Subscriber being duly appointed Curator of the VACANT ESTATE of the late CHARLES STEWART, Esquire...

CHARLES STEWART.

Quebec, 21st Feb. 1810.

TO BE LET, and possession given 1st May next, that large HOUSE, joining Mrs. Fynde's Field, at St. Vallier's Suburbs...

LA MALLE DE BURLINGTON D'HIER.

WASHINGTON, le 27 Janvier.—L'ardeur pour la guerre est entièrement abattue ici—il n'y a pas un seul homme dans la Chambre qui osât se déclarer pour la guerre...

WASHINGTON, le 3 Février.—La neige est maintenant, généralement de deux à trois pieds de haut; et ayant beaucoup venté, on pense que les chemins sont si pleins, qu'ils arrêteront le passage des Malls.

BOSTON, 12 Fév.—Le vaisseau Amélie est arrivée à New-York de Lisbonne, après un passage de 45 jours. Les nouvelles qu'il a apportées sont, que le Gouvernement Portugais avait demandé au nom du Prince Régent une conscription générale...

Un Monsieur qui est venu passer dans l'Amélie, dit que le Paquetbot Anglois est arrivé à Lisbonne peu de jours avant son départ, apportant des nouvelles de Londres jusqu'au 14 Décembre, mais qu'elles n'annoncent rien d'intéressant.

Le vaisseau Patte son, Capit. Pearce, est arrivé dans la rivière Providence de Lisbonne. Il a apporté (dit la Gazette de Providence de Samedi de dernier) des nouvelles de Londres jusqu'au 29 Nov. mais elles n'ont rien d'intéressant.

Le Marquis Wellesley étoit arrivé en Angleterre et devoit briser les mains de Sa Majesté, au Lever le 29 Nov. comme Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

Une arrivée des Isles dit que les Anglois ont effectué un débarquement, et pris possession d'une partie de l'Isle de la Guadeloupe.

Une arrivée à New-York, des Isles, rapporte des nouvelles de la prise de deux frégates Françaises (le reste de la flotte de Toulon destinée pour la Guadeloupe, qui étoit échappée aux croiseurs Anglois) par une Escadre Angloise, vers le milieu de Décembre.

Nouvelles les plus récentes de Cadix. Hier arriva à ce port le vaisseau Columbine, capit. Lewis, en 47 jours de Cadix. Le capit. L. a eu la bonté de nous donner des papiers de Cadix et de Séville qui ont jusqu'à la fin de Déc. Ces papiers ne donnent de détails d'aucune bataille récente, et n'annoncent aucun événement politique de quelque importance.

Par des lettres de l'armée du 28 Nov. il paroît que le Général lui avoit ordonné d'avancer. Les postes avancés étoient à Villalba, et les Français n'avoient pas passé Médridio—la dispersion n'étoit pas si considérable qu'on l'avoit d'abord imaginé, et la plus grande partie des troupes avoit déjà joint leurs divisions respectives.

Le Patriote Watch Tower, papier de Malaga du 1er Dec donne le sommaire de nouvelles suivantes: Il paroît certain que Gerone confond l'orgueil et la fierté des invincibles de Napoléon, plus qu'ils ne pouvoient l'imaginer, et que le 15 cette Ville se défendit vaillamment—L'ennemi qui se rassembla vers Lerida et ses environs, et menaçoit d'assiéger cette place, s'est arrêté dans son projet arrogant, et ne s'est occupé qu'à piller, brûler et ravager.

Les Anglois continuent de rester à Balajoz et dans la place dont nous venons de parler, laquelle ils fortifient puissamment. L'armée d'Estremadure qui s'empara du Pont de l'Archevêque, avec beaucoup de carnage du côté des ennemis, marcha ensuite vers Talavera, où elle fut attaquée par les Français qui étoient supérieurs en nombre, et elle fut obligée de reculer sur le pont.

Nous ne pouvons dire au juste quels points occupe l'armée du Duc De Parke; mais nous pensons qu'elle est dans le voisinage de Plaisance. Par le point qu'occupent ses troupes jusqu'à la Baye de Biscaye, nous ne connaissons point, s'il y a d'autres troupes que celles qui sont sous les ordres du Brigadier D. Juan Diaz Porlier, dont nous ignorons le nombre, et qui à la fin du mois dernier étoient à Leon et dans le voisinage.

Résolutions rapportées au Sénat de Massachusetts, le 8 Février, 1810. Résolu, que la Législation de Massachusetts est pénétrée d'un regret sincère et profond à l'occasion de la fin inattendue et subite de la correspondance entre le Secrétaire d'Etat Américain, et Francis James Jackson, Ministre de Sa Majesté Britannique, dont elle ne voit aucune juste cause.

Résolu, que c'est notre désir sincère, qu'il soit trouvé quelques moyens, qui ne soient point contre l'honneur des Etats-Unis, pour reprendre la négociation entre les deux pays, afin d'obtenir réparation des injures réelles, et d'établir, sur une base permanente, la paix et l'amitié, si essentielles à l'honneur et au bonheur des deux Nations.

Résolu, que les Actes d'Embargo et de non-communication, et tout le système de restrictions de commerce adopté par la dernière et la présente administration sont des obstacles et retards à nos relations amicales avec la Grande Bretagne, et ont été très-pernicieux aux meilleurs intérêts de ce pays et surtout de cet Etat commerçant.

Résolu, que toutes les mesures de nature à produire avec la Grande-Bretagne, des hostilités inutiles, en tout temps, impolitiques et contraires aux vrais intérêts de cette nation, sont, dans la crise actuelle, particulièrement fatales, et doivent être découragées par tous les moyens constitutionnels—Que notre Pays est sans défense et notre trésor épuisé—Que pour fortifier l'un et remplir l'autre, il faut du tems, de l'économie, et des avantages du renouveaulement du commerce. Qu au contraire, la Grande Bretagne est inaccessible et invulnérable excepté dans une de ses Provinces, dont la conquête, si elle pouvoit être effectuée, deviendroit un fléau pour nous et notre postérité.

Résolu, qu'une guerre avec la Grande Bretagne conduiroit inévitablement à une alliance avec la France, et feroit ainsi à son ambition les moyens et les prétextes d'organiser dans les Etats-Unis, les matériaux et les instruments pour des plans de domination future. Ces matériaux abondent malheureusement sur les frontières du Nord, et dans notre territoire nouvellement acquis dans le Sud. Dans une telle contestation,

les Etats-Unis, s'ils ne réussissent point, seroient forcés de se retirer en abandonnant toutes les objets de la guerre, s'ils réussissent en conquérant à la chute de la Grande-Bretagne ils resteroient seuls à résister à une puissance, qui, à tout point opposé par la nature de son empire, exigeroit toutes les ressources et l'énergie de notre République, sans que, pour défendre, dans un conflit douteux, nos libertés sur nos propres bords.

PARLEMENT PROVINCIAL DU BAS CANADA. CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Une requête d'Augustin Cuvillier contre le retour de Stephen Sewell, Ecuyer, fut reçue, et ordonné qu'elle soit prise en considération Vendredi le 2 Mars.

Une autre requête de Jas. Sutherland et B. Gilmore, Ex-couteurs des testaments et derniers volontés de feu John Courad Marsteller, de Montréal, demandant permission d'ériger une maison de charité, conformément aux volontés du dit Marsteller, fut lue et renvoyée à un comité de cinq membres.

Le Bill pour exclure les Juges fut lu une troisième fois et passé.—La Chambre se forma en Comité général pour considérer, si, dans cette session, elle vouteroit les sommes nécessaires pour payer toutes les dépenses nécessaires de l'Administration civile du Gouvernement de cette Province.

La Chambre ayant résolu, l'entrée dans les Journaux du 14 Avril 1807 touchant les avantages qui résulteroient pour cette Province de la nomination d'un Agent résident dans la Grande-Bretagne, fut lue, et permission donnée d'apporter un Bill à cet effet. Ajourné.

SAMEDI, le 10.—Le Bill pour la traversée de la Pointe Lévi fut lu une seconde fois et renvoyé à un Comité spécial. Le rapport du Comité concernant la Liste Civile &c. Résolu, Que c'est l'opinion de ce Comité, que cette Province est maintenant en état de payer toutes les dépenses civiles de son Gouvernement.

Résolu, que c'est l'opinion de ce Comité, que la Chambre d'Assemblée devoit voter, durant cette Session, les sommes nécessaires pour défrayer les dépenses civiles du Gouvernement de cette Province. Lesquelles résolutions furent adoptées par la Chambre.

Il fut aussi passé une résolution par la Chambre qu'elle défrayera les dépenses civiles du Gouvernement. Résolu, qu'il soit voté une très humble adresse de cette Chambre à Sa Majesté, à la Chambre des Lords, et à la Chambre des Communes, exposant que cette Chambre, dans la présente Session, s'est chargée de toutes les dépenses civiles du Gouvernement de cette Province. Qu'elle est pénétrée de la plus sincère reconnaissance pour l'assistance procurée par Sa Majesté en les défrayant, jusqu'à ce qu'ils aient été payés par son Gouvernement d'outre-mer, et pour l'heureuse constitution donnée à cette Province par Sa Majesté et le Parlement de la Grande Bretagne. Qu'elle est élevée à un si haut degré de prospérité qu'elle est maintenant en état de supporter les dites dépenses civiles.

Il fut nommé un Comité de sept Membres pour préparer la dite adresse.

LUNDI, le 12.—Il fut reçu un message du Conseil Législatif, avec un Bill pour découvrir plus efficacement et punir les acheteurs et receleurs d'effets volés, &c. lequel Bill fut lu pour la première fois et ordonné qu'il soit lu une seconde fois Vendredi prochain.—Le Bill pour amender l'Acte pour mieux régler les Poids et Mesures, fut rapporté par le Comité spécial, avec des amendements, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.—Le Bill pour la Meillure conservation du Gouvernement de Sa Majesté, fut lu une seconde fois, comme et une clause additionnelle ajoutée, et ordonné que le Bill soit grossoyé.—La Chambre se forma en Comité sur le Bill pour continuer l'Acte qui règle le commerce avec les Etats Unis, et il fut rapporté avec un amendement et ordonné qu'il soit grossoyé.—Mr. Bedard obtint permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des Chemins et pour pourvoir plus efficacement à la réparation des Rues des Faubourgs St. Jean et St. Roch, lequel fut présenté à la Chambre, lu pour la première fois et ordonné qu'il soit lu une seconde fois, Vendredi prochain.

MARDI, le 13 Février.—Il fut reçu un Message du Conseil Législatif, avec un Bill pour empêcher de forger et de contrefaire des lettres de change étrangères, billets promissoires &c. et le dit Bill fut lu pour la première fois, et ordonné qu'il soit lu une seconde fois Lundi prochain.—La Chambre passa alors plusieurs résolutions concernant l'Élection d'Étudiants.—Il fut fait rapport par un Comité, des adresses à Sa Majesté, à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes, concernant la liste civile, lesquelles adresses furent acceptées par la Chambre et ordonné qu'elles soient grossoyées. Il fut nommé un Comité de cinq Membres pour s'enquérir s'il y avoit quelques changements à faire à l'Acte qui règle les Elections, et quels ils sont.—L'Acte du Revenu Provincial de l'année dernière fut renvoyé à un Comité de cinq Membres.

MERCREDI, le 14 Février.—La Chambre se rendit au Château avec l'adresse à Sa Majesté, pour la féliciter sur son entrée dans la cinquantième année de son Règne.—Mr. l'Orateur informa la Chambre que GEORGES PERK, Ecuyer, étoit rapporté Membre pour Gaspe.—Les Bills concernant le commerce avec les Etats-Unis, et pour la meilleure conservation du Gouvernement de Sa Majesté, furent lus une troisième fois, passés et ordonnés qu'ils soient portés au Conseil Législatif.—Une requête de John Caldwell, Ecuyer, contre l'Élection de Dorchester, fut reçue par la Chambre, et il fut résolu qu'elle contenteroit (si elle étoit vraie) matière suffisante pour invalider la dite Élection.—Mr. Burgin, conformément à l'ordre fit rapport d'un Bill pour appointer un Agent Provincial pour résider en Angleterre, et il fut lu pour la première fois et ordonné qu'il soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Il fut voté une humble adresse à Son Excellence, le priant de transmettre aux Ministres de Sa Majesté les adresses concernant la liste civile; et une adresse pour prier Son Excellence de faire mettre devant la Chambre une estimation de la dépense civile de la Province.—La Chambre se forma ensuite en Comité sur le Bill concernant les Poids et Mesures, lequel Comité obtint permission de siéger de nouveau Vendredi prochain. Après quoi Mr. Hebert obtint congé d'absence pour quatre semaines. Ajourné à Vendredi.

VENDREDI, le 16.—Il fut présenté une requête de divers habitants de la Ville et Faubourgs de Québec contre les Monopoles, à qui les pétitionnaires imputent la cherté actuelle des provisions.—Référé à un Comité de cinq Membres avec pouvoir d'enquerir sur les personnes et papiers et faire rapport avec toute la diligence possible.—Mr. Bedard fit rapport à la Chambre que Son Excellence recevoit la Chambre, avec son adresse à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement du Royaume Uni, Vendredi prochain à deux heures.—Le même Membre fit aussi rapport que Son Excellence, en réponse à l'adresse de la Chambre, demandoit ordre qu'il fut lu devant la Chambre, une estimation des dépenses du Gouvernement civil de la Province.—Il fut présenté une requête de divers Maîtres de vaisseaux cotiers, qui naviguent entre Québec et Montréal, se plaignant de certains règlements de la Maison de la Trinité pour le Havre de Montréal à la quelle fut référé à un Comité de cinq Membres, avec pouvoir d'enquerir sur les personnes et papiers et faire rapport avec toute la diligence possible.—Le Bill pour découvrir les acheteurs et receleurs d'effets volés, fut lu une seconde fois et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mercredi prochain.—Le Bill pour amender l'Acte des Chemins fut lu une seconde fois et renvoyé à un Comité spécial.—Un Bill pour nommer un Agent Provincial fut lu une seconde fois et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Lundi.—La Chambre se forma en Comité sur le Bill pour amender l'Acte qui règle les poids et mesures, passa le Bill et en fit rapport avec des amendements; ordonne qu'il soit grossoyé.—Mr. Bedard, comme Membre, fit choix de la Basse Ville de Québec, et rendit vacant le Comité de Surrey.—Ordonné que l'Orateur émane son warrant au Clerc de la Couronne et Chancellerie, afin qu'il puisse sortir un nouveau writ pour Surrey.—Ajourné.

SAMEDI, le 17.—Mr. Tschereau, du Comité, fit rapport sur les lois prêtées d'expirer.—Ordonné que le Greffier de la Chambre tienne, à l'avenir, une table des Actes temporaires, marquant les tems qu'ils doivent expirer.—Mr. Blanchet fit rapport du Comité sur la requête de Jacques Morin.—Il fut présenté une requête de divers habitants de St. Vallier, contre d'Herford, en faveur de l'application de P. A. Gosselin, pour avoir un Bill qui lui accorde un péage sur un pont, bâti par lui, sur la rivière Boyer, laquelle fut reçue, lue et renvoyé au Comité sur la requête de T. A. Gosselin.—Mr. Blackwood fit rapport du Comité sur les comptes publics de l'année dernière.—Résolu que la requête contre les Membres siégeans pour Dorchester, seroit prise en considération le 10 Mars prochain.—Il fut présenté une requête de C. H. Gauvreau, Clerc Notaire, exposant qu'il avoit servi son tems

entier, que, pour des raisons données dans la Requête, il n'a pu obtenir sa commission, et demandant qu'il soit passé un Bill en sa faveur; la quelle fut reçue, lue et renvoyée à un Comité de cinq Membres.—Ajourné.

LUNDI, le 19 Février.—Mr. Bourdages, Membre pour Richelieu, prit son siège dans la Chambre.—Le Bill du Conseil Législatif pour empêcher de forger et de contrefaire des billets de change étrangers fut lu pour la seconde fois et renvoyé à un Comité de toute la Chambre demain.—La Chambre se forma ensuite en Comité sur le Bill pour appointer un Agent Provincial résident en Angleterre, lequel Comité a obtenu permission de siéger de nouveau Lundi prochain.—Il fut nommé un Comité de sept Membres pour s'enquérir s'il y avoit des inconveniens dans la distribution des Séances des Cours de Justice, tel qu'elles sont maintenant fixées par la loi.

MARDI, le 20 Fév.—Le Bill pour amender l'Acte qui règle les Poids et Mesures fut lu pour la troisième fois, et renvoyé à un Comité de sept Membres.—Il fut présenté par Mr. l'Aschereau, une Requête de plusieurs marchands et vendeurs de liquides, demandant que le rapport entre la jauge et le gallon soit fixé dans le Bill devant la Chambre pour régler les Poids et Mesures, et la dite Requête fut renvoyée au Comité sur le dit Bill.—Un Bill pour empêcher plus efficacement et punir les Monopoles dans la ville et les environs de Québec, fut lu pour la première fois, et ordonné qu'il soit lu une seconde fois demain.—La Chambre se forma ensuite en Comité sur le Bill du Conseil Législatif concernant les contractions, lequel Comité obtint permission de siéger de nouveau Vendredi.

MERCREDI, le 21 Février.—Un Bill pour continuer les Actes y mentionnés pour pourvoir à des maisons de correction dans les différents Districts de cette Province, fut reçu et lu pour la première fois et ordonné qu'il soit lu une seconde fois Lundi prochain.—Un Bill pour continuer les Actes y mentionnés concernant les Étrangers et certains sujets de Sa Majesté, qui ont résidé en France &c. fut introduit et lu pour la première fois.

Mr. Blanchet du Comité auquel avoit été référé la requête de T. A. Gosselin fit rapport, sur lui allouant un péage sur le pont bâti par lui sur la Rivière Boyer pour quatre ans, dans le cas qu'il ne seroit pas bâti de pont sur la dite rivière aux frais du public avant l'expiration du dit tems.—La Chambre se forma ensuite en Comité sur le Bill du Conseil Législatif pour découvrir et punir les acheteurs et receleurs d'effets volés, lequel Comité obtint permission de siéger de nouveau Lundi prochain.—Le Bill pour empêcher les Monopoles &c. fut lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, lequel obtint permission de siéger de nouveau Samedi prochain.

GAZETTE DE QUEBEC.

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL Québec, le 22 Février, 1810.

Il a été à SON EXCELLENCE le GOUVERNEUR EN CHEF de faire les appointemens suivans.

LOUIS FURQON et JEAN BAPTISTE JOUCHEREAU DUCHESNAY, Ecuyers, Juges de la Paix pour le District de Québec.

JAMES HENRY, Maître Inspecteur et mesureur de James CARWELL, Douves.

FRANÇOIS MATHURIN, docteur et docteur de bois de construction, de planches et de madiers pour la Ville de Montréal.

QUEBEC.

JEUDI 22 FEVRIER, 1810.

Les Lecteurs trouveront, dans la Gazette de ce jour, des extraits de papiers Américains qui contiennent les nouvelles les plus récentes de l'Espagne. Il paroît que, jusqu'à la fin de Décembre, il n'étoit arrivé en ce pays aucun événement important. Les Français paroissent se contenter de rester sur la défensive, et les Espagnols, quoiqu'ils tentent sur l'offensive, ne paroissent point assez forts pour faire aucune impression sérieuse sur l'ennemi. Les nouvelles d'Espagne paroissent corroborer le paragraphe de Londres, qui dit que Bonaparte avoit différé son voyage en Espagne à six semaines, c'est-à-dire au commencement de Janvier.

L'extraite la plus récente d'Angleterre est contenue dans l'extraite suivant d'un morceau de la Gazette de New-York du 13 du courant, dont on nous a fait politesse.

New-York, 13 Février.—Les Éditeurs de la Gazette de New-York ont reçu une file de papiers de Belfast jusqu'au 9 Décembre, contenant des avis de Londres jusqu'au 9. Outre les extraits qui suivent, nous voyons que le Paquetbot Lady-elle étoit arrivé en 34 jours de New-York et 19 de Halifax. Les papiers de Londres disent que des lettres par le Paquetbot font mention de la réception de Mr. Jackson, et paroissent se réjouir à l'air, et alors favorable de la situation relative des affaires entre les deux gouvernemens. On pensoit bien cependant qu'il ne seroit rien fait avant l'Assemblée du Congrès.

Le 2 Décembre les 3 par cent Consols étoient à 70, et l'Ordonn. 24 premium.

Les papiers contiennent le détail officiel de l'Amiral Collingwood de la destruction de la Botte de Toulon, que nous donneront dans un autre Numéro.

Mr. Perceval a envoyé une lettre circulaire aux membres du Parlement, demandant qu'ils assistent tous le 23 de Janvier, à la situation actuelle (dit-il) le rendant nécessaire.

Les troupes de Walcheren avoient été commandées de s'en retourner, et l'on faisoit toutes les préparations pour l'embarquement.

On rapporte que Bonaparte se propose de faire Arthur O'Connor Duc de H. novres.

Sir Arthur Wellesley étoit arrivé d'Espagne, et avoit accepté l'appointement de Secrétaire d'Etat pour les affaires Étrangères. La tranquillité avoit été restablie au Théâtre de Covent Garden.

LONDRES, le 2 Décembre.—On rapporte que le Lord Camden est déterminé à résigner.

On nous assure qu'un Monsieur qui est récemment arrivé de Paris, a donné un détail de l'occasion de l'Assemblée remarquable de Rois dans cette Capitale, qui donne certainement une idée d'une aussi grande probabilité, que le projet de prendre le titre d'Empereur d'Allemagne. On assure que c'est l'intention de Napoléon de faire des ouvertures pacifiques à ce pays, en concurrence avec les Monarques qui s'assemblent maintenant à Paris. C'est assez probable, surtout comme on dit que le voyage de Bonaparte en Espagne a été remis à six semaines.

On dit que Bonaparte a écrit à l'Empereur Alexandre, l'assurant qu'il ne molesteroit aucune partie de la Pologne Russe Alexandre a donné permission aux corsaires Danois et Français d'entrer dans les Ports Russes, et leurs prises doivent être laissées aux Consuls des pays auxquels appartiennent ceux qui font les prises.

L'ambassadeur de Perse, qu'on attendoit depuis quelque tems, est arrivé de Malthe à Plymouth, dans le Formidable.

On dit que le Roi d'Hollande doit être ôté de dessus le Trône de Hollande.

Le Roi d'Hollande a émané, le 3 du courant, deux décrets additionnels, afin d'empêcher toute communication de commerce avec ce pays.

On dit qu'il est parvenu au Gouvernement des nouvelles d'un plan formé par Bonaparte pour mettre de nouveaux obstacles à l'ajustement de nos différends avec les Etats Unis. Peu après son arrivée à Paris il convoqua une assemblée de ses Ministres, à laquelle assistèrent les Ambassadeurs Russe et Danois, aux fins de trouver les moyens les plus efficaces pour induire l'Amérique à s'unir dans la ligue du Continent contre la puissance navale et les intérêts de commerce de la Grande-Bretagne. On dit que l'idée qu'il s'est conçue pour y conduire, est de fermer les ports de la Russie, de la Suède et du Danemarck, contre les Américains, sur le principe de la facilité qu'il y avoit qu'il s'introduiroit dans la Baltique des produits des Colonies, et des manufactures d'Angleterre. Nous ne connaissons point le résultat précis des délibérations de cette assemblée extraordinaire, mais nous apprenons que le Comte Falien, Ministre Russe à Paris, se préparoit à embarquer pour les Etats Unis, avec l'entière concurrence de sa Cour, pour enlever par des négociations, les vues de Napoléon.—(Gazette.)

Le haut prix récent des provisions a fait crier contre les personnes qui achètent des provisions dans la campagne pour les revendre en Ville, et nous voyons qu'il a été introduit un Bill dans la Chambre d'Assemblée, en conséquence d'une requête d'un nombre d'habitans de la Ville, à l'effet d'empêcher cette pratique. Nous craignons bien que les pétitionnaires n'aient pu l'effet pour la cause; et que le remède qu'ils proposent n'augmentent les hauts prix dont ils se plaignent. Ces hauts

prix, dans ce cas, seroient un mal réel; car ils seroient causés par une rareté dont nous n'avons pas entendue dire qu'il se plaignoient. C'est en rétro nous une dangereuse expérience, d'essayer de réprimer l'inclination naturelle des individus à améliorer leur condition. La liberté à cet égard paroît être le fondement de toute prospérité publique et la marque d'un bon gouvernement. Cette inclination ne doit être, restreinte que lorsqu'elle affecte la liberté des autres individus, lorsqu'elle tend à tromperie ou lorsqu'elle est dangereuse pour les intérêts publiques et la sûreté générale.

POLICE.

SESSION HEBDOMADAIRE, Samedi le 17 Février, 1810. JOHN CANNON, de Québec, Maître Maçon, a été condamné à payer une amende de 10 Shillings avec les frais, pour n'avoir pas ôté la neige et la glace sur les escaliers vis à vis sa maison.

ETIENNE BOIS, de Québec, Ferronnier, a été condamné à payer 10 Shillings d'amende, avec les frais, pour avoir négligé d'abattre les cahots, vis à vis sa terre dans la Banquise de Québec; et 2s. 6d. pour travail appliqué à cet effet, par ordre de l'Inspecteur des Chemins.

CHARLES MONTE, de Québec, Cultivateur, a été condamné à payer une amende de 5s. avec les frais, pour avoir négligé son devoir comme inspecteur du chemin qui conduit à l'Ancienne Lorette, mais vu quelques circonstances, en quelques degrés, excusable.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE, SAMEDI, 17 FEVRIER, 1810.

RESOLU que, Samedi le dixième jour de Mars prochain, cette Chambre prendra en considération les motifs et raisons allégués dans la requête de John Caldwell, Ecuyer, et autres contre l'Élection et retour de Jean Thomas l'Aschereau et de Pierre Langlois, Ecuyers.

ORDONNE, que l'Officier Rapporteur du Comité de Dorchester, dépose entre les mains du Greffier de cette Chambre le ou avant le premier jour de Mars prochain le livre de Poll de la dernière Élection du dit Comité.

ORDONNE, que John Caldwell, Ecuyer, le Pétitionnaire, et Jean Th. l'Aschereau et Pierre Langlois, Ecuyers, les Membres Siégeans délivrent chacun au Greffier de cette Chambre, une liste de tels Témoins qu'ils se proposent de produire, durant la procédure, le ou avant le premier jour de Mars prochain.

ORDONNE, que John Caldwell, Ecuyer, le Pétitionnaire et Jean Th. l'Aschereau et Pierre Langlois, Ecuyers, les Membres Siégeans échangent les uns avec les autres le, ou avant le 1er jour de Mars prochain les listes des noms de tous tels Votes et Votans auxquels les uns ou les autres s'opposent d'objection devant cette Chambre, et les motifs de leurs objections et de toutes autres matières et choses sur les quelles les uns ou les autres se proposent d'insister ou qu'ils voudront contester ou objecter devant cette Chambre.

ORDONNE, qu'il soit donné une notice aux dits Pétitionnaire et Membres Siégeans des susdits Résolution et Ordres.

Attesté, Wm. LINDSAY, Jun. Greffier Assé.

AVIS Public est par le présent donné par Sir JOHN JOHNSON, Baronet, et autres de la Ville de Montréal, et des Townships de l'Est; qu'il sera fait une application à la Législation, durant la présente Session, pour demander permission de lever, par Lotterie, un fonds suffisant pour les mettre en état de compléter un chemin, qui se fait maintenant de Montréal à Durham, à travers les habitations de l'Est. Montréal, 19 Février, 1810.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que JOHN JACKSON, JOHN BAUER & JOHN MILLER de la Ville de Montréal, vont s'adresser à la Législation, durant cette Session, aux fins d'avoir une Loi qui leur donne le droit et privilège exclusifs de construire et naviguer sur de faire construire et naviguer des chaloupes à vapeur (STEAM BOATS) dans les limites de cette Province, pour l'espace de QUINZE ANNES à compter du premier jour de Mai prochain. Montréal, le 14 Fév. 1810.

Le Public est averti que EUSTACHE N. LAMBERT DUMONT, Ecuyer, Seigneur du Bourg et Paroisse St. Eustache, s'adressera à la Législation, dans la présente Session, pour obtenir deux bills; l'un pour établir DES EGLISES dans le rapide qui se trouve à la décharge du Lac des deux Montagnes dans la Rivière Jesus, entre la Seigneurie des Mills Jesus, et l'Isle Jesus; l'autre pour faire UN PONT DE PÉAGE sur la Rivière Jesus, vis-à-vis les terres des Filions, dans la Paroisse St. André. St. Eustache, 16 Février, 1810.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera présenté à la Législature dans cette Session une Requête aux fins d'obtenir un Statut pour ériger DEUX PONTS sur la RIVIERE DU SUD et le bras de cette Rivière. Québec, 22 Février, 1810.

Provinces du Bas-Canada, DANS LE BANC DU ROL, District de Québec, Mardi le 20 Février, 1810. Mathew McCure, Curateur et Demandeur. John A. Clément et autres héritiers de feu Frs. Le Maître, Ecuyer, Défendeurs. (No. 291) Ferguson et Cairns, & Tiers saisis, Encote Opposans.

ORDONNE que les créanciers ci-après nommés et dont les créances sont contestées aient, conformément aux règles de pratique de cette Cour, à filer dans l'Office des Protonotaires de cette Cour, d'ici au VINGT-QUATRE DE MARS prochain, inclusivement, les preuves ou affidavits au soutien de leurs demandes respectives, à peine d'en être exclus. J. A. Panet, James Tod, John Godard, Wm. Hunter, James Hanna, Johannes George, John Neilson, Janet Brydon, Simon Doucet, Jacques Leblond, Jean Masse, James Figher, Lester & Morrigh, John Paterson, Descarrou, T. T. Ollber, George Pozer, Joseph Fontrier, John Lees, P. & H. Lemercier, Math. Macleod, Wm. Lindsay, Junr. et Isaac Roberts, Par Ordre de la Cour, PYKE & PERRAULT, P. B. R.

AUX FERMIERS ET AUTRES. A LOUER pour une ou plusieurs années, et la possession donnée immédiatement.

UNE PIECE de TERRE située sur la Rivière St. Charles, à la distance de deux milles de la Ville de Québec, contenant environ quatre-vingt dix arpens, dont cinquante quatre arpens sont en culture, partie en prairies et partie en terre labourable et pâturage.

Une autre pièce de terre éloignée de trente arpens de celle ci-dessus mentionnée, contenant environ trente cinq arpens, toute en culture, dont la plus grande partie est entourée par la Rivière semblable avec une maison pour un fermier, une grange spacieuse, une remise et des étables toutes construites. Par la situation de ce terrain, qui a une pente douce vers la Rivière, elle n'a besoin d'aucun fossé pour l'égoutter, il faut seulement huit arpens de clôture pour la clore entièrement.

Une autre pièce de terre joignant la dernière mentionnée, contenant environ trente-huit arpens, dont trente sont en culture, avec une grange dessus construite.

Les lots ci-dessus désignés seroient loués ensemble ou séparément. Mais s'il se présente un Fermier qui veuille prendre le tout pour un nombre d'années, il aura un encouragement libéral, et une alloué considérable lui sera faite annuellement à même le loyer, pour mettre les clôtures en bon ordre, et engraisser les prairies.

Les terres ci-dessus contiennent environ cinquante arpens de prairies, s'adresser à P. E. DESBARATS, N. B. Il louera au si la MAISON qu'il habite, située sur la dite Rivière St. Charles, avec sept arpens de terre dans un état de culture le plus parfait, et tous les bâtimens extérieurs et dépendances dessus construits. Québec, 21e Février, 1810.

Le Vol de l'histoire de la History of Man; par Henry Home Lord Kex., a été publié dans la Rue St. Pierre. On est prié de le rendre à son auteur. Québec, le 21e Fév. 1810.

ETATS UNIS.

Pittsbourg, le 20 Juillet. — Il est arrivé ici, d'Espagne, de France et d'Angleterre, des agents chargés d'acheter des biens pour des personnes qui se proposent d'émigrer aux Etats-Unis. Que ceux qui jouissent de Bonaparte dégradé et opprimé quittent la patrie de leurs ancêtres, c'est ce qui nous étonne beaucoup moins que de voir de libres et heureux sujets du vertueux Monarque de la Grande-Bretagne prendre un parti aussi imprudent. Mais si la situation réelle du pays qu'ils adoptent n'est bien connue et duement appréciée par les Européens, je doute que les Espagnols et les Hollandais même ne préfèrent pas des souffrances passagères (trop vives pour être durables) à tous les maux certains qui les attendent dans une République déchirée par les factions, où les lois sont impuissantes pour punir le crime ou protéger l'innocence; où l'on ne trouve point de mortels ennemis de la tyrannie; où le christianisme et les anarchistes en politique paroissent disputer à qui ira le plus en avant pour accélérer de nouvelles révolutions, et la dissolution d'une société dont le seul lien (ainsi que la justice observé le sévère Pickering) est un cordon de sautoir. On me dit que ces agents font acheter à Philadelphie et dans d'autres villes des terrains pour bâtir, sur le pied de 300 dollars le pied carré, et qu'ils ont payé 10 dollars par acre des terres dans la partie la plus éloignée de la Pennsylvanie et du Kentucky, qui avoient été offertes dernièrement au prix de vingt cents l'acre (environ seize sous sterling). Ceux à qui on en impose sont certainement moins blâmables que les imposteurs, qui spéculent sur l'ignorance, le préjugé et la folie; mais on ne peut trop répéter et publier en Europe que de tous les fripons de l'Univers, les Américains vendeurs de terres sont les plus astucieux et les plus infâmes. C'est une vérité reconnue depuis long-temps que sur des milliards d'acres de terre à vendre dans les Etats-Unis d'Amérique, il n'y en a pas dix millions qu'on puisse acheter avec sûreté, faute de titres valides, même selon le code anarchique de ce pays. Beaucoup d'Européens, qui y végètent aujourd'hui dans la misère, sont des preuves vivantes et des victimes de cette vérité. Quelques-uns, qui s'étoient ruinés à bâtir des maisons sur des terrains qu'on leur avoit fait payer cher, en ont été en suite dépossédés par de vrais ou prétendus acquéreurs plus anciens; d'autres, après avoir épuisé leurs richesses et leur santé à cultiver des déserts, imprudemment achetés, en ont été évincés par des prétendants munis de titres plus anciens, vrais ou faux. Avant que des coups mortels eussent été portés à la fortune et aux espérances de ces émigrés Européens (qui étoient venus ici chercher la tranquillité), ils avoient été vexés pendant des années par des procès, durant lesquels les viles et dures chicanes des méchants procureurs, la peste vivace de l'Amérique Républicaine, leur infligeoient des tourmens continus.

Mais, supposé qu'un Européen préférât de louer une maison (celle qu'on enverrait une à Londres et aux environs pour 50 à 70 guinées par an), il ne peut pas en trouver ici à moins de 1000 dollars par an. A la vérité, les taxes sont peu de chose ici, mais l'augmentation du prix du loyer excède certainement ce que les taxes coûtent en Angleterre; les grandes commodités des maisons Angloises manquent d'ailleurs dans celles de l'Amérique, qui sont généralement infestées de reptiles, de vermine, d'insectes venimeux, et qui sont incommodées, en raison du manque d'eau, de la fumée, et de la mauvaise distribution.

Si les Européens veulent vivre de l'intérêt des capitaux qu'ils apportent ici, ils courent au moins autant de risque qu'en devenant propriétaires de terres. Il y a du danger à placer de l'argent sur hypothèque, là où il se trouve si peu de titres valables de propre été. Il n'est pas plus prudent de l'employer à des spéculations de commerce. Dans l'un et l'autre cas, il se fait pas oublier que les législatures de l'Etat usent souvent du pouvoir qu'ils ont de suspendre par des lois le paiement des dettes, et de dégrader, par des actes permanents d'insolvabilité, tous les débiteurs de l'obligation de satisfaire leurs créanciers. C'est probablement cette facilité de frauder et d'échapper tout paiement, qui a rendu les banqueroutes si fréquentes, et la propriété si rare en Amérique.

Les gages des domestiques des deux sexes sont de cinq à dix dollars par mois, dans les Etats-Unis. Ils ne travaillent, toutefois, qu'autant qu'il leur plaît; et leurs notions sur l'égalité les rendent insolens; ils se regardent seulement comme des égaux qui aident, et non comme des gens qui travaillent pour des supérieurs. La vie même ici (sans qu'on y trouve ni les agréments d'une bonne éducation, ni les plaisirs d'une société instruite ou même civilisée) n'est pas moins chère qu'en Europe. Le pain est à six cents la livre; la viande de boucherie, de douze à vingt cents; la volaille, à trois quarts de dollar; le porc, à un dollar la paire; les crues, à un quart de dollar la douzaine; le beurre, d'une demi-couronne à trois schellings la livre; le bon poisson, tel que le saumon, est très-rare, et se vend plus cher qu'un dollar un demi-dollar la livre; on ne prend jamais de turbots, de saies ni de merlans dans les mers d'Amérique; et les honnêtes, les maquereaux et la merluche qui se vendent au marché dans les Villes d'Amérique, se payent deux fois plus cher qu'à Billingsgate, dans la première. Quant au climat de ce pays-ci, je dirai seulement qu'un hiver très-rude a commencé dans la première semaine du mois de Novembre dernier, et que depuis cette époque nous avons eu une telle continuation de froid, de tems mauvais et variables qu'on ne peut pas dire qu'il soit fini. Cependant, vu la saison avancée, il sera suivi inévitablement de la chaleur étouffante du climat des Indes Occidentales. De la provenienc des fièvres tierces, quartes et autres, les influences, les consommations, et cette plaie destructrice, la fièvre jaune, que la Providence inflige si souvent à la République Américaine.

Tout considéré, les Etats-Unis d'Amérique devroient être le dernier refuge de tous les sujets Anglois qui s'expatrient, volontairement ou pour cause de malheurs, et qui n'ont pas de crimes à se reprocher. S'ils ont quelque patriotisme, ou seulement une prédilection naturelle pour leurs compatriotes et pour le pays qui les a vu naître, ils seront nécessairement malheureux. Ici, ils seront de fait en pays ennemi, où tout ce qui est Anglois est détesté, et où des lois et des vœux pour la destruction de l'Empire et de la nation Britannique fatigueront chaque jour leurs oreilles, et blesseront leur délicatesse. Il est aussi dangereux de se plaindre que de se venger de ces procédés peu généreux. Votre maison ici n'est jamais votre château. Si vous êtes connu et réputé pour ami de la Grande-Bretagne, vous ne pouvez pas marcher dans les rues sans être insulté par des brigands, dont la certitude de l'impunité augmente l'audace. Vous pouvez vous estimer heureux s'ils ne forcent pas l'entrée de votre maison, pour piller et casser vos meubles, insulter, battre, et même massacrer votre famille et vous. Si, après de pareils outrages, un Jury prononce en votre faveur, quelle récompense pouvez-vous attendre de ceux qui n'ont pas plus de propriété à perdre que d'honneur à conserver, et qui savent bien que le gouverneur de l'Etat (toujours ennemi juré de l'Angleterre) a le pouvoir ainsi que la volonté de faire grâce des amendes pécuniaires et des peines corporelles? En un mot, les émigrés qui viendront dans cette terre, qu'on croit être celle de la liberté et de l'égalité, apprendront, à leurs dépens, qu'il est plus difficile d'éviter les coups humiliants des bâtons dirigés par le tyran Européen le plus despotique et l'oppression du sceptre du tyran Européen le plus despotique. Le dernier peut et doit quelque-fois relâcher; mais sous l'anarchie d'une populace licencieuse, la tyrannie est une calamité permanente et sans relâche.

POLITIQUE AMERICAINE.

Extrait d'une lettre par Philo-las au Président des Etats-Unis, publiée dans l'Esprit de 176, imprimé à RAPPORT DE MR. GALLATIN. "Ce papier d'Etat mémorable et triste mérite et doit recevoir la plus sérieuse attention. Il fait voir la politique qui a été suivie ces trois dernières années. Jusqu'à présent la contestation a été soutenue d'un côté par des accusations mêlées de quelques preuves, et de l'autre de dénis péremptores, et le bon peuple n'a pas su quel parti croire; surtout, lorsque toute leur connaissance des accusations et des preuves contre l'administration est venue d'une source aussi impartiale que les papiers ministériels. Il y a cependant maintenant une règle, à laquelle tout le monde peut avoir accès; de la quelle l'opposition n'apprendra pas, et de la quelle l'administration ne peut pas appeler. Dans ce barometre politique baissant nous voyons, nous voyons un revenu diminuer en trois courtes années, de seize millions à dix; de dix à six et demi; un surplus énorme des années précédentes (avant que la folie se fût emparée des rênes du Gouvernement) épuisé; un revenu abondant déseché; et, avant que l'on fasse quelque chose qui ait l'air d'une préparation même pour se défendre, un emprunt de quatre millions (peut-être plus) devient certainement nécessaire! Ceci n'est pas le triste portrait d'un fédéraliste factieux, ou d'un mécontent de la minorité, accusé (car l'accusation est

toujours prête) de griefs particuliers; c'est la plus belle vue qu'un homme du cabinet (lui-même homme à grands talens) puisse présenter de l'état de la nation, amenée à ce point par les mensures et les conseils de son patron, ses collègues et lui-même. Dans l'état singulier et périlleux de nos relations étrangères, ce seroit de se faire une grande illusion que de regarder la guerre comme non probable. L'état sans défense de nos frontières terrestres et la petitesse de notre force navale, ne laissent aucune espérance d'empêcher une invasion, ou de résister à un ennemi jusqu'à ce qu'il soit débarqué sur notre sol. Dans un pareil cas, notre confiance immédiate doit être dans la milice de l'Etat. Il est donc, non seulement prudent de prendre cette ressource de défense, qui est au moins notre première ressource, aussi efficace que possible, mais c'est une nécessité imposée par des circonstances pour lesquelles nous n'avons aucun pouvoir. Dans l'état singulier et périlleux de nos relations étrangères, ce seroit de se faire une grande illusion que de regarder la guerre comme non probable. L'état sans défense de nos frontières terrestres et la petitesse de notre force navale, ne laissent aucune espérance d'empêcher une invasion, ou de résister à un ennemi jusqu'à ce qu'il soit débarqué sur notre sol. Dans un pareil cas, notre confiance immédiate doit être dans la milice de l'Etat. Il est donc, non seulement prudent de prendre cette ressource de défense, qui est au moins notre première ressource, aussi efficace que possible, mais c'est une nécessité imposée par des circonstances pour lesquelles nous n'avons aucun pouvoir.

Extrait d'une lettre de la Chambre des Représentants en réponse au discours du Gouverneur.

Le peuple de cet Etat est très vivement affecté du changement qui a eu lieu dans nos affaires nationales depuis la dernière Session de cette Législation. Si les Etats-Unis se trouvoient engagés en guerre, il est évident, que non seulement les sacrifices et les privations qu'elle occasionneroit retomberoient sur les Etats commerçants, mais aussi que les ressources pour soutenir cette guerre doivent être tirées particulièrement de ces Etats. Mais quelque grands que puissent être les efforts et les sacrifices qu'exigeroit une guerre juste et nécessaire, nous sommes dans la confiance que le peuple de cet Etat les supporteroit toujours avec courage; et qu'oubliant toutes distinctions de parti et les intérêts locaux, il s'uniroit cordialement pour maintenir les droits et l'honneur de la nation. Dans cet état des choses, l'administration sera encouragée et fortifiée par l'approbation que tout citoyen patriote donneroit de bon cœur. Mais lorsque, d'un autre côté, le peuple est alarmé par une perspective de guerre dont il ne voit pas clairement la justice et la nécessité; il est de son devoir aussi bien que son droit d'exprimer ses opinions franchement et sans équivoque. Dans cette persuasion, la Chambre des Représentants ne peut s'empêcher de déclarer sa peine et son chagrin à l'occasion de la rupture de la négociation avec le Ministre d'une des nations belligérantes. A la fin d'une guerre même heureuse, il faudra toujours que les différends actuels soient compromis et terminés par une négociation à l'amiable; et l'on ne peut présumer qu'après un conflit long et sanglant, l'un ou l'autre parti entrera en discussion avec des sentimens plus conciliatoires que ceux dont ils sont maintenant animés.

Lors donc que tout ce que l'on peut raisonnablement attendre d'une guerre heureuse paroissant pouvoir être obtenu par traité; au moment où le Ministre dont on parle produisoit des pleins pouvoirs de la part de son Gouvernement, pour terminer à l'amiable et d'une manière durable toutes les controverses entre les deux pays, c'est une chose bien triste de voir la négociation rompue, pour des causes que nous ne pouvons comprendre.

Nous sommes bien éloignés d'imputer aux chefs de la nation aucune intention, aucun désir de nous engager en guerre; mais les conséquences de cette rupture peuvent n'être pas sans leur contrôle, et peuvent conduire malheureusement à cette fin désastreuse. Les actes subséquents et les mesures du Gouvernement ne sont pas de nature à calmer ces craintes, et ne paroissent point nous plus nous promettre un rétablissement de communication amicale. Des restrictions onieuses sur le commerce de nations étrangères avec lesquelles nous sommes unis par le commerce, tendent naturellement à produire une revanche de leur part; et tout acte même de défense qu'elles puissent adopter, sera considéré, dans ce genre de guerre, comme un nouvel outrage, et représenté comme une nouvelle cause de plainte. Ainsi, quoique aucun des partis n'ait intention de commettre des hostilités, et qu'il n'y ait, de l'avis de tous, aucune cause suffisante de guerre à présent, cependant, dans cet état d'irritation mutuelle, et de chocs accumulés, elle paroît être la conséquence inévitable. En contemplant cette triste perspective, ce qui ajoute beaucoup à nos craintes et à nos alarmes, c'est de voir que cette guerre sera contre la nation qui forme l'unique barrière qui résiste à la domination universelle d'une puissance seule; et aussi, qu'elle nous entraînera probablement en une alliance avec cette puissance, dont l'amitié a été si fatale à l'indépendance de tant de Républiques et d'Etats.

La Chambre des Représentants concourra avec empressement dans l'exercice de tous moyens constitutionnels pour empêcher les calamités que nous avons tant de raisons d'appréhender, ou pour nous préparer à les attendre d'une manière convenable. Dans ses délibérations sur ce sujet et sur les autres matières importantes contenues dans la communication de votre Excellence, elle aura constamment en vue, cette candeur et cette prudence, et cette élévation d'esprit que vous avez de tout esprit de parti, que votre Excellence regarde justement comme étant indispensables, dans cette crise sanglante, pour la sûreté de nos droits les plus chers et de nos meilleurs intérêts.

L'Harmonie est près d'être rétablie dans le Cabinet. L'influence de Mr. Gallatin y triomphe comme dans le Congrès, et Mr. Giles se retire en arrière. On croit que les dernières dépêches de France sont trop dures de digestion, et que le Cabinet commence à penser sérieusement à empêcher une rupture avec l'Angleterre.

CONGRES.—Mr. Desha, (Kentucky) a fait un long discours sur la guerre, il a exposé tout le plan des opérations.—Nous devons prendre la Canada et la Nouvelle-Ecosse, et chasser les Anglois de l'Amérique du Nord.—Nous n'avons pas besoin d'armées sur pied pour exécuter tout cela.—la Milice le fera. Même si nous voulions seulement faire entendre aux Colonies Angloises que nous voulons les délivrer de leurs chaînes, elles se prendroient presque elles-mêmes.

Notes des Extraits des Rapports Américains.

De MALTE.—La Gazette de Philadelphie contient l'article suivant, communiqué à ce papier, mais ne mentionne point par quelle arrivée. Les nouvelles par les bâtimens donnent la date de Malte, le 2 Novembre.

Basilio, Messenger Anglois, de Constantinople, m'a informé qu'il avoit été dépêché en Angleterre par l'Ambassadeur Anglois auprès de cette Cour (Mr. Adair) qui demandoit à son Gouvernement de lui envoyer immédiatement une frégate, dans laquelle il pût laisser le pays; au cas que ses négociations, alors pendantes, ne réussissent pas; ce qui étoit très précaire, vu que l'intérêt François gagna beaucoup d'ascendant à la Cour.

L'Armée Russe étoit à quatre journées de marche de Constantinople.

PHILADELPHIE, 14 Janvier.—Arriva hier ce port le Navire Atalanta, Capitaine Cooper, en 26 jours de Lisbonne, d'où il partit le 15 Décembre. Le Capitaine Cooper informe que quoiqu'il y eut différens rapports au sujet d'une bataille qu'on dit avoir eu lieu près de Madrid, cependant on ne savoit rien d'officiel ni de certain à ce sujet.

LONDRES le 25 Nov.—Hier la frégate l'Africaine arriva à Portsmouth d'Amérique, ayant pour passager à bord l'Honorable David Erskine, ci devant Ministre auprès des Etats Unis. On dit que Sir Richard Strachan partit hier de cette ville pour diriger l'évacuation de Walcheren.

De grandes quantités d'habits militaires s'embarquent maintenant pour la Corogne pour l'usage des Espagnols, ainsi que toutes sortes de provisions pour notre armée en Portugal.

DIONS, 3 Novembre.—Les personnes qui composent une partie de l'armée de Schill, escortées par les gens d'armes de prison en prison, passent en ce moment à travers la 18e division pour aller aux galères, auxquelles elles ont été condamnées. Ils sont au nombre de 325 et vont par petits détachemens les uns après les autres. Ce sont la plupart des jeunesses. SEVILLE, le 23 Novembre 1809.—Il a été reçu des dépêches du Général Don Arroyaga, commandant en Chef de l'armée de Gènes. Dans une date de Tremblaque, le 19 Novembre, il dit:—Que l'ennemi avoit commencé l'attaque sur le front et les flancs de notre armée à Oyana, particulièrement sur la droite avec intention de l'entourer, elle opposa, durant trois heures une vigoureuse résistance, et que cet excellent Officier le Brigadier Lacy repoussa l'ennemi avec sa division, mais à la fin la supériorité de l'artillerie de l'ennemi, occasionna une dispersion; et dans cette situation l'avant garde et la 6e division retraitèrent. Que notre perte est considérable mais pas plus

que celle de l'ennemi, qui fut repoussé plusieurs fois par notre artillerie, et le peu actif de notre artillerie. Une autre date de Damiel, le 20 Novembre 1809, est comme suite: Très Excellent Monsieur.—Je suis arrivé ce soir en cette Ville, et demain je partirai pour celle de St. Cruz, où j'ai ordonné à l'infanterie de se réunir, et à Manzanarès la cavalerie de cette armée dispersée, à l'exception d'une partie de la seconde division sous le commandement du Brigadier D. Gaspard Vigodart, afin d'opposer les progrès de l'ennemi (dont les troupes avancées sont arrivées aujourd'hui à Madrid) pour l'empêcher d'approcher de Sierra Morena et pour conserver la communication avec la Manche. Je donnerai alors, s'il est possible, à votre Excellence, un détail de la perte que nous avons éprouvée. Je puis seulement dire à présent que la perte de bons officiers a été considérable, ce qui est la meilleure preuve que cette classe s'est très honorablement distinguée en cette occasion, et a suivi l'exemple des Généraux de division, qui ont fait voir leur habileté par d'excellens arrangements, et ont montré cette sérénité qui les caractérise. Aux Quartiers Généraux à Damiel, le 20 Novembre, 1810. JUAN CARLOS DE AREYZAGUA. A Son Excellence Don ANTONIO CORNEL.

Extrait d'une lettre d'un Monsieur Anglois de Ste. Croix à son ami dans cette ville, datée à STE. CROIX, 24 Dec.—Nous avons aujourd'hui des avis de la Martinique, par lesquels il paroît que l'expédition destinée contre la Guadeloupe étoit déjà bien avancée; et l'on s'attend qu'elle sera voûte de bonne heure le mois prochain. Avec nos troupes arrivées depuis peu d'Angleterre je pense que nous pourrions montrer huit ou dix mille hommes. Malgré la vigilance de nos croiseurs, dont plusieurs étoient à la vérité retenus par le calme, deux frégates Françaises avec des troupes réussirent à aborder dans un Port au côté Nord de la Guadeloupe. A peine les troupes et une partie des équipages eurent elles le tems de débarquer dans la plus grande confusion, qu'un parti de marins de nos vaisseaux sous la conduite leurs Officiers, débarquèrent et firent jouer une batterie de la manière la plus vaillante. Ils s'emparèrent ensuite des frégates de l'ennemi, qu'ils firent sauter avec tout le bagage et les munitions qu'elles contenoient. Le Capitaine Cameron du Vaisseau de sa Majesté Hazard fut malheureusement tué, tandis même qu'il baisoit le pavillon François. Il y a encore deux frégates Françaises de cachées quelque part dans ces mers, et je ne doute pas qu'on ne nous en donne sous peu de bonnes nouvelles.

SAINT-CROIX, le 25 Dec. 1809.—La Frégate Angloise Junon a été attaquée, le commandant tué, la frégate prise et brûlée par les Frégates qui sont arrivées à la Guadeloupe.

PORT-ROYAL, 20 Dec. 1809.—L'Amiral Cochrane nous informe en date du 18 Dec. de la hauteur de Basseterre (à la Guadeloupe) que ce jour là de bonne heure, deux frégates Françaises (La Seine et la Gloire) avoient été détruites dans une petite baie, avec la batterie qui les protégeoit, après une vive résistance. Deux corvettes avoient aussi été prises, l'une amenée par la Thetis et l'autre prise par le Mélépas.

La Junon frégate Angloise dernièrement prise et détruite par les François, fut prise par la frégate Angloise Horatio, dans le mois de Février dernier après une action de deux heures, elle fut ensuite amenée à Halifax et radoubée.

Le 1er Décembre la frégate Espagnole, Proof, commandée par Don Joachim Somosa de Monte Video avec 1,890,522 piastres, une quantité de pierres précieuses, de cinquante de barres d'étain et de laine arrivèrent à Cadix le 1er Décembre.

ISLE DE FRANCE.—Il a été reçu des lettres de St. Barthélémy par la voie de Baltimore, d'une date aussi récente que le 15 du mois dernier. Le brig Gipsy, capitaine Main, de New-York, étoit arrivé le 24 jours du Cap de Bonne Espérance, qu'il laissa le 4 Décembre: avant son départ une flotte avoit fait voile pour aller croiser à la hauteur de l'île de France et pour donner des secours à l'escadre qui y étoit stationnée. L'on disoit que tous les forts de Bourbon avoient été détruits par les Anglois, et que c'étoit l'intention de ces derniers de prendre possession de l'île pour les mettre en état de bloquer plus efficacement l'île de France.

BOSTON, le 29e Janvier. LA SAISON.—Le tems fut extraordinairement froid Vendredi, Samedi et Dimanche, mais le degré de froid fut différemment marqué sur différens thermomètres. Vendredi après midi, le mercure, au thermomètre que nous avons observé, étoit à 1 1/2 degré au dessous du zéro. Samedi au matin il étoit à 3 degrés, et Dimanche, dans le cours de la journée il étoit à deux degrés au dessous de zéro. Lundi au matin il se mit au zéro; dans l'après midi, le vent changea; et le tems a modéré depuis.

Mr. Peirce, de Portsmouth, New-Hampshire, rapporte, que Jeudi à midi, le Mercure, à son thermomètre, étoit à 41 degrés au dessus de zéro, et Vendredi à midi 13 degrés au dessous de zéro, ce qui fait une différence de 54 degrés en 24 heures; il ajoute que durant quinze années qu'il a tenu une table météorologique il n'a jamais vu le mercure descendre plus bas que 11 degrés au dessous de zéro. L'intensité du froid est mentionnée dans les Papiers de New York, où il est dit que le Mercure a descendu à 18 degrés au dessous de zéro. L'Evening Post mentionne que le vent de Nord Ouest, commença Jeudi au soir vers 9 heures. A 10 heures il faisoit un calme ici, avec de la pluie, et le vent de Nord Ouest ne commença que vers 10 1/2 heures. Ces faits peuvent tendre à expliquer la théorie du Doct. Franklin sur le commencement des vents.

La Gazette de Philadelphie du 23 dit:—Hier au matin la surface de l'ancien Delaware étoit couverte de glace et l'on y voyoit des centaines de personnes sur leurs patins. Ainsi par le changement subit du tems en environ 74 heures, notre rivière qui n'avoit pas un seul morceau de glace au commencement de l'orage fut complètement prise d'un bord à l'autre.

NOUVELLE ECOSSE.

HALIFAX, le 8 Dec. 1809.—La Législation de l'île de la Jamaïque, a passé un Acte, qui impose les droits suivants sur les vaisseaux et le produit des Etats-Unis de l'Amérique, importés dans cette île (en addition à une autre loi qui y est en force, et qui impose un droit de 2s sterling par quintal sur la Morue, et un droit proportionnel sur le poisson salé, importés des Etats-Unis) savoir:

Vaisseaux, par tonneau, Cours de la Jamaïque	0 6 8
Farine de Froment par quart	6 8
Pain par quintal	3 4
Fleur ou farine, d'autres grains, par 196 lb.	3 4
Pois, Fèves, Bled d'inde, par minot	0 10
Riz, par quintal	3 4
Bardeaux, 12 pouces de long par millier	3 4
Do. au delà de 12 pouces do.	6 8
Douves, 1200, et fonds par Millier	15 0
Bois de Pin blanc ou jaune do.	10 0
Pin à brai do.	15 0
Toute autre espèce de bois, do.	15 0
Ceretes de bois par millier	5 0

Animaux &c. qui par la loi peuvent être importés de la Jamaïque (qui n'étoient point comptés ni taxés auparavant) 10 par cent ad valorem.

Il a plû en conséquence à Sa Majesté, par son ordre en conseil daté du 16 Août dernier, d'autoriser le Gouverneur et Lieutenant Gouverneur de l'île de la Jamaïque et les Gouverneurs et Lieutenans Gouverneurs de toutes les îles et colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales (y comprenant les îles de Bahama et les îles de Bernude ou Somer) et d'aucunes terres ou territoires sur le Continent de l'Amérique du Sud appartenant à Sa Majesté, dans lesquels des Droits égaux en somme, pris ensemble, à ceux qui sont imposés comme susdit par la Législation de l'île de la Jamaïque, ont été ou seront accordés sur l'importation des divers articles spécifiés dans l'ordre du 12 Avril dernier et sur les vaisseaux qui les importeront, de permettre, nonobstant aucune chose dans le dit ordre du 12 Avril dernier, l'importation et l'exportation dans et des dites îles &c. des divers articles y mentionnés, pour le tems alloué—sujettes à être déterminées, variées, &c. ainsi qu'il y est exprimé.

Extrait d'une lettre du Subre cargue d'un vaisseau Américain à la Bernude, datée du 15 Novembre. "Je n'ai que le tems de vous informer de mon arrivée ici dans la goëlette, le 10 du courant, mais, chose triste, il nous est pas permis de rien débarquer de notre cargaison, excepté ce qu'il faut pour payer les charges du Port, et l'on nous a avertis de partir immédiatement. Cette prohibition, quant aux vaisseaux Américains, est depuis le 1er du courant, et n'étoit point connue en Amérique avant mon départ. La raison pour laquelle on leur refuse le privilège de débarquer, c'est qu'il n'y a pas de droit de tonnage dans cette île sur les

vaisseaux Américains, tel qu'il est requis par un ordre récent du Conseil, et le Gouverneur ne veut pas donner de licences spéciales aux vaisseaux Américains." HALIFAX, 15 DECEMBRE, 1809. BUREAU DU SECRETAIRE, HALIFAX, 2 DEC. 1809. MONSIEUR, J'ai reçu l'ordre du Lieutenant Gouverneur, de transmettre pour l'information du Comité des Marchands, un extrait d'une lettre du très Honorable Vice-Amiral à Son Excellence— J'ai l'honneur d'être Monsieur, votre Très humble et obéissant serviteur, S. H. GEORGE, Secrétaire.

A Wm. Sabatier, Ecuyer Président du Comité des Marchands. Extrait d'une lettre du Vice-Amiral Sir J. B. Warren, Baronet et C. B. datée à bord du Navire de Sa Majesté Swiftsure, dans le havre d'Halifax, le 28 Novembre, 1809.— Son Excellence le Lieutenant Général Sir GEORGE PREVOST Baronet. "J'ai l'honneur de vous adresser à toute l'escadre, qu'aucun homme ne soit pressé sur les quais ou à terre; ou qu'aucun pêcheur naturel, étranger ou apprenti ne soit retenu par aucun Officier sous mon commandement." MEURIRE, PIRATERIE, &c.

Lundi dernier à paru, devant une Cour spéciale d'Amirauté, la cause de John Kelly, ci-devant Second dans la Goëlette Three-Sisters, pour actes de Piraterie &c. commis à bord de ce vaisseau le 13 de Septembre dernier.—La Cour étoit composée de— Son Excellence Sir GEORGE PREVOST, Baronet, Président. L'Honorable S. S. BLOWERS, L'Honorable A. CROKE, L. L. D. L'Hon. J. B. BUTLER, L'Hon. M. WALLACE, E. B. BRENTON, C. HILL, R. J. UNIACKE, C. MORRIS, Capt. SIMPSON, M. R. Capt. BYAM, M. R. LAWRENCE, M. R. T. N. JEFFREY, Ecuyer, S. H. GEORGE, Ecuyer, Collecteur, Sec. Prov. CROFTON UNIACKE, Ecuyer, Greffier.

Les premières personnes examinées furent le Capitaine John Stairs; William Crew, matelot, et Capt. Patrick Power; et vers quatre heures et demie, la Cour s'ajourna à dix heures le lendemain.

Mardi à dix heures la Cour s'assembla conformément à l'ajournement, et procéda à l'examen de Margaret Jordan. Mr. Curtin chez qui le prisonnier avoit été en pension, et Mr. John Brown, Marchand, qui avoit employé le prisonnier plusieurs fois, rendirent témoignage de sa sobriété, &c. La Cour fut alors viduée pendant environ trois quarts d'heure; et lorsqu'elle fut ouverte de nouveau, Son Excellence le Président, avec des marques de douleur à cette occasion, déclara le malheureux—coupable.

Il fut alors fait une objection, par l'avocat du Prisonnier, à ce que la sentence fût prononcée, fondée sur une erreur dans le jour et l'année dans les allégations. Il fut répondu par le Solliciteur Général; et après quelque consultation sur le banc, Son Excellence refusa l'objection, et prononça la terrible sentence de la Loi.

[Avant la sentence, le Président donna à entendre au Criminel, que l'objection faite par son avocat, ainsi que la cause entière, seroient représentées à Sa Majesté; et que, malgré l'énormité de ses crimes, cependant, en considération de sa jeunesse et plusieurs circonstances favorables, il seroit humblement recommandé à Sa Majesté, pour un pardon.]

Sur le tout, l'Evidence se montoit à peu plus que la répétition du détail donné dans le procès de Jordan.—Il parut que Kelly étoit au Gouvernail durant le meurtre de Heath et Mathews, tandis que le Capitaine Stairs se débatoit avec Jordan et lorsqu'il sauta à la Mer. Il aida, après, à naviguer le vaisseau à plusieurs fois sur terre, en différens endroits à Terre-Neuve;—la Goëlette de Sa Majesté Mackarell fut deux fois dans le même port, et une fois une chaloupe de cette Goëlette avec un officier et quatre hommes aborda la Goëlette Three-Sisters, et quoiqu'il fut dit dans les témoignages, que Kelly avoit souvent montré des symptômes de tristesse et de mélancholie, et qu'il avoit témoigné son intention de mener le vaisseau à Halifax, pendant que Jordan étoit allé à St. Jean; cependant il ne parut pas qu'il eût jamais divulgué le terrible secret, malgré les occasions fréquentes qui s'étoient présentées.—Sa contenance durant le procès fut celle d'un jeune homme simple et timide, et n'avoit rien du brave.

DECEMBRE 26.

Vendredi dernier à trois heures, Son Excellence le Gouverneur se rendit à la Chambre du Conseil, et peu après envoya un Message par Mr. le Secrétaire GEORGE, demandant la présence de la Chambre d'Assemblée dans la Chambre du Conseil.

La Chambre s'y rendit en conséquence, et il plût à Son Excellence de l'adresser ainsi: Mr. le Président et Messieurs du Conseil de Sa Majesté, Mr. l'Orateur; et Messieurs de la Chambre d'Assemblée. La louable diligence avec laquelle vous avez déposé les affaires de cette Session me met en état de consulter votre commodité privée en vous accordant une levée.

Je vous fais maintenant mes remerciemens de l'attention que vous avez prêtée à mes recommandations; à l'ouverture de la Session et des provisions sages et libérales que vous avez faites pour les services que je crus alors de mon devoir de vous indiquer.

Je ferai mes efforts pour que les Subsidies que vous avez accordés à Sa Majesté soient fidèlement appliqués aux services auxquels vous les avez destinés. GEORGE PREVOST. Ensuite, le Président du Conseil de Sa Majesté, par ordre de Son Excellence dit: Messieurs, c'est la volonté et le plaisir de Son Excellence que cette Assemblée générale soit prorogée à Jeudi le 15 de Mars prochain; et cette Assemblée générale est prorogée en conséquence.

La sanction Royale fut donnée à 17 Bills.

PAR vente privée.—Pour argent comptant seulement, quelques pièces de sarcinet à la mode pour des robes de Dames, ditto noir, Taffetas, et du Florentin, Garniture de velours et des gands, mochoirs de soie noire et de couleur, 5 bales de drap, 2 valises de Shawls, 3 ditto d'indiennes, 3 bales de hardes et autres marchandises. S'adresser à Québec, le 29 Nov. 1809.—JAMES GRAY, E. & C.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNE.—100 quarts de Goudron, 2 grosses ancre, 12 & 16 Quint. 200 grosses de bouchons d'une qualité supérieure, un assortiment de peintures de la meilleure qualité, consistant en Rouge de Venise, brun d'Espagne, beau Vert, Jaune et bleu. quelques barils de plomb rouge, mastic en vessie, couperose. Aussi un assortiment général de draps, calemandes, dantes, taillanderies. BENJ. TREMAIN. No. 5 Rue St. Pierre.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNE'S 4 Pipes d'excellent vin de Port, 20 Pipes do. de Ténériffe, 50 Tierçons de Riz, 12 Doucauts de Tabac en feuilles, 2 Tonneaux de cuivre en paquets, 9 caisses de thé Singlo, 1700 minots de bled de la première qualité, 110 do. de Pois, 50 m. pieds de Pin équarri, 40 m. do. de Chêne do. 15 m. Pieds de do. de la seconde qualité, Quelques cordes de bois de lattage, 1 Cable à Patente de 7 pouces. Quelques cueilles de cordages, et quelques voies de charbon. Québec, le 8 Dec. 1809. JOHN MURE & Co.

A VENDRE par les soussignés, par vente privée 3 Pipes d'excellent Madère du Brésil, 3 do. vieux do. L. P. 2 barriques do. do. do. 8 Pipes do. do. L. M. Québec, le 2 Janvier, 1810. JONES & WHITE.

Québec: Printed and published by J. NEILSON, No. Mountain-Street.—Price 20c. par an. De l'Imprimerie de JOHN NEILSON, rue la Montagne, No. 20.